

RAPPORT ANNUEL

2022

sur le **PRIX** et la **QUALITÉ**
du service public de
PRÉVENTION et de **GESTION**
des **DÉCHETS** ménagers
et assimilés



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

I. SYNTHÈSE

II. LE TERRITOIRE

III. STATUTS ET COMPÉTENCES

IV. STRUCTURE

Organisation du Pôle
Effectifs

V. PARCOURS DES DÉCHETS

VI. 2022 : LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

VII. PRÉVENTION

Zéro déchet
Broyage des végétaux
Compostage
Accompagnement des professionnels dans la réduction et la gestion de leurs déchets

VIII. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Mode de collecte des déchets par commune
La pré-collecte
Dispositifs de collecte en apport volontaire
La collecte des Ordures Ménagères et la Collecte Sélective
La collecte du verre
La collecte des textiles
La collecte des encombrants
Relais Tri Mobile
La collecte des déchets verts

4
8
11
13

19
20
22

30

SOMMAIRE

IX. ACTIONS DE PROXIMITÉ	53
X. COMMUNICATION	60
XI. TRAITEMENT DES DÉCHETS	62
XII. L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES : INDICATEURS	64
Tonnages collectés	
Devenir des tonnages collectés	
XIII. LES INDICATEURS FINANCIERS	70
Coût du service public d'élimination des déchets	
Coût détaillé	
Focus sur les prestations de collecte	
Compétence traitement des déchets	
Prix moyen à la tonne	
Modalités de financement du service	
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
La redevance spéciale	
Le montant des recettes perçues au titre de la valorisation	
Le montant des aides des éco-organismes	
Montant des prestations rémunérées à des entreprises sur contrat en 2022	
Les investissements réalisés sur l'exercice 2022	
Les marchés publics	
XIV. ET DEMAIN ?	88

SOMMAIRE



SYNTHÈSE



COMPÉTENCES

Collecte des déchets
Prévention des déchets



COLLECTIVITÉS MEMBRES

Cannes
Le Cannet
Mandelieu-La Napoule
Mougins
Théoule-sur-Mer

FICHE D'IDENTITÉ



POPULATION DESSERVIE

161 671 habitants
(INSEE 2019 en vigueur
au 1^{er} janvier 2022)

DONNÉES FINANCIÈRES



COÛT AIDÉ EN 2022

57 447 000€ TTC

55 032 000 € HT)
(soit 4,10% de plus qu'en 2021)

Coût aidé en 2021

55 183 000€ TTC

(52 757 000 € HT)



DÉPENSES DE COLLECTE EN 2022

37 086 000 € TTC

36 242 000 € HT soit
6,75 % de plus qu'en 2021)

en 2021

34 741 000€ TTC

(33 902 000€ HT)



DÉPENSES DE TRAITEMENT EN 2022

20 361 000€ TTC

(18 790 000€ HT)
(soit 0,4 % de moins qu'en 2021)

en 2021

20 442 000€ TTC

(18 855 000€ HT)



RECETTES EN 2022

1 495 000€ HT

(soit 4,18 % de plus qu'en 2021)

en 2021

1 435 000€ HT

DONNÉES RH



197 AGENTS

EN 2022

194

en 2021

DONNÉES COLLECTE DES DÉCHETS



134 338 TONNES ⁽⁵⁾

de DMA⁽¹⁾ en 2022
(soit 1 % de plus qu'en 2021)

133 944 TONNES

de DMA⁽¹⁾ en 2021



93 241 TONNES

d'OMA⁽²⁾ en 2022
(soit 3,24 % de plus qu'en 2021)

90 318 TONNES

d'OMA² en 2021



41 097 TONNES ⁽³⁾

DÉPOSÉES EN DÉCHÈTERIES EN 2022

(soit 5,8 % de moins qu'en 2021)

40 762 TONNES ⁽⁴⁾

en déchèteries en 2021



831 KG

par an par habitant de DMA⁽¹⁾

466€ TTC ⁽⁶⁾

PAR TONNE

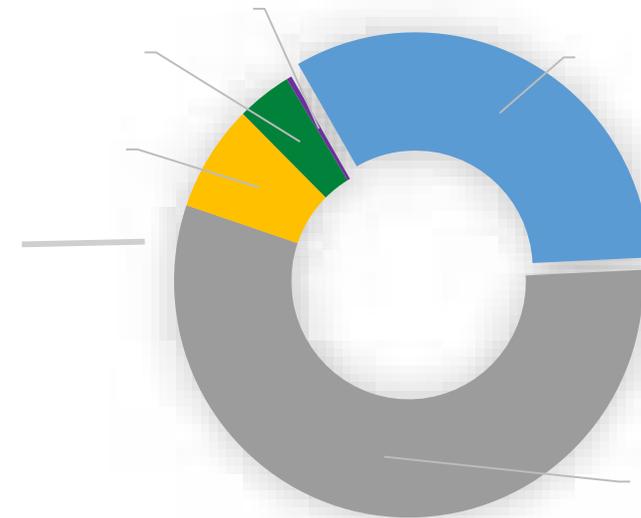
soit 446 € HT ⁽⁶⁾

355 € TTC

PAR HABITANT

soit 345€ HT

▼ RÉPARTITION DES DMA



⁽¹⁾ Déchets Ménagers et Assimilés = tous déchets confondus

⁽²⁾ Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - (comprend les résidus de balayage) hors encombrants et déchets verts

⁽³⁾ Dont 9308 tonnes de gravats propres et sales

⁽⁴⁾ Dont 8134 tonnes de gravats propres et sales

⁽⁵⁾ Comprend les résidus de balayage, gravats propres et sales

⁽⁶⁾ Données issues de la matrice de coûts 2022 (hors résidus de balayage, gravats propres et sales soit 123 354 tonnes)



ZÉRO DÉCHET

103 FAMILLES engagées dans l'opération « Objectif Zéro Déchet » **EN 2022** ;
25 SENSIBILISATIONS ET ANIMATIONS Zéro déchet en visio et en présentiel.



COMPOSTAGE

1 CAMPAGNE DE COMMUNICATION avec CAP AZUR et distribution de compost ;
125 COMPOSTEURS INDIVIDUELS distribués et **15 SITES COLLECTIFS** installés.



REDEVABLES

105 ÉTABLISSEMENTS sous convention de Redevance Spéciale.



CLIIINK

100 BORNES équipées du système Cliiink sur les 312 bornes à verre du territoire ;
PLUS DE 6 MILLIONS DE DÉPÔTS effectués et 5 262 comptes utilisateurs créés depuis son lancement en novembre 2018 ;
108 COMMERÇANTS partenaires ;
1182 SOUSCRIPTIONS effectuées ;
1 CHALLENGE inter-écoles.



RELAIS TRI MOBILE

9 SITES répartis sur les communes de Cannes, Mandelieu-la Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer ;
83 INTERVENTIONS ;
13,4 TONNES de petits encombrants et déchets dangereux collectées.



JOUETS

33 POINTS DE COLLECTE répartis sur les 5 communes de l'Agglomération Cannes Lérins ;
179 M³ DE JOUETS RÉCOLTÉS remis à Emmaüs Nice.

PRÉVENTION



STANDS

102 STANDS ET ANIMATIONS grand public sur le tri, le compostage, la prévention déchets.



DOLÉANCES

8 921 MAILS et appels traités ;
196 COURRIERS reçus et traités.



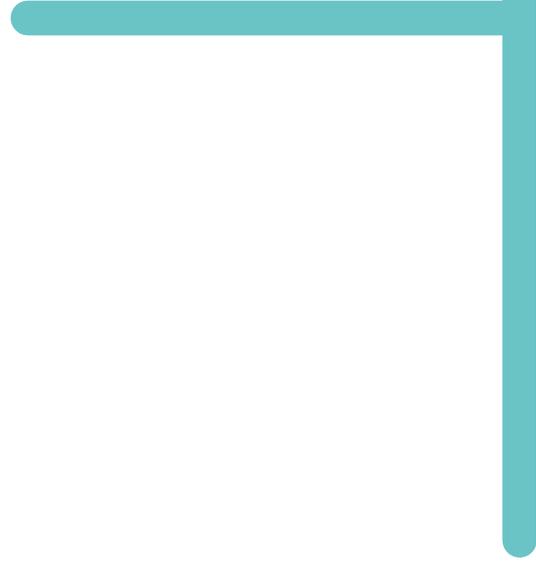
SENSIBILISATION

3048 ÉLÈVES sur les thèmes du compostage, de la consommation responsable, du gaspillage alimentaire.



SAPINS

5527 SAPINS COLLECTÉS, 500 SAPINS BROYÉS ET 20 SAPINS apportés à la réserve du Mont d'Azur afin de nourrir les élans.



LE TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS EST COMPOSÉE DE 5 COMMUNES (CANNES, LE CANNET, MANDELIEU-LA NAPOULE, MOUGINS ET THÉOULE-SUR-MER) ET COMPTE 161 671 HABITANTS, DONT LA POPULATION DE LA VILLE DE CANNES REPRÉSENTE 47 %.

POPULATION

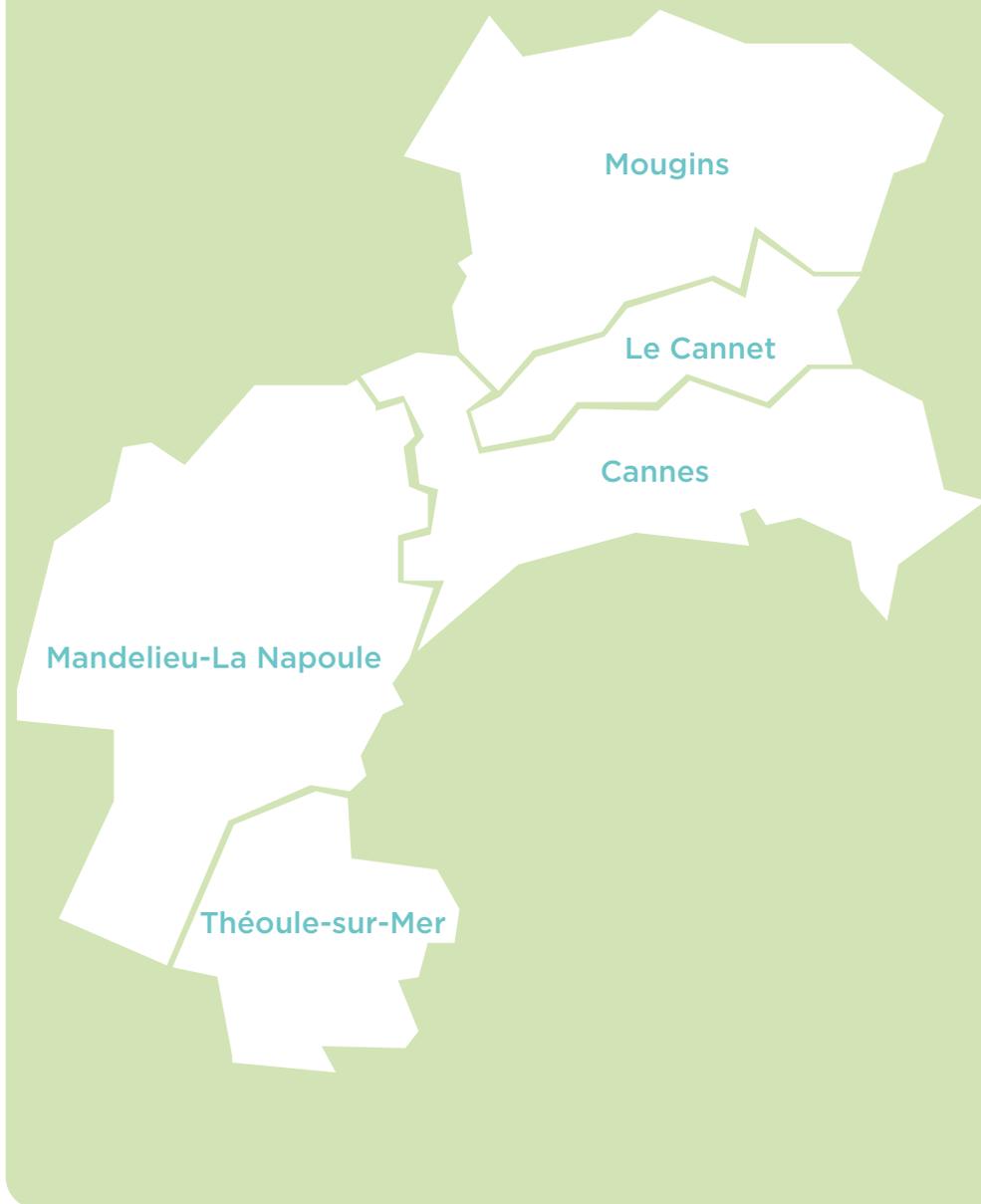


161 671 habitants
Insee, RP (Population totale légale
en vigueur en 2022 millésimée 2019.)

Le territoire présente une forte densité de population avec 1 705 habitants/km². Cependant il existe une disparité importante entre les communes qui le composent.

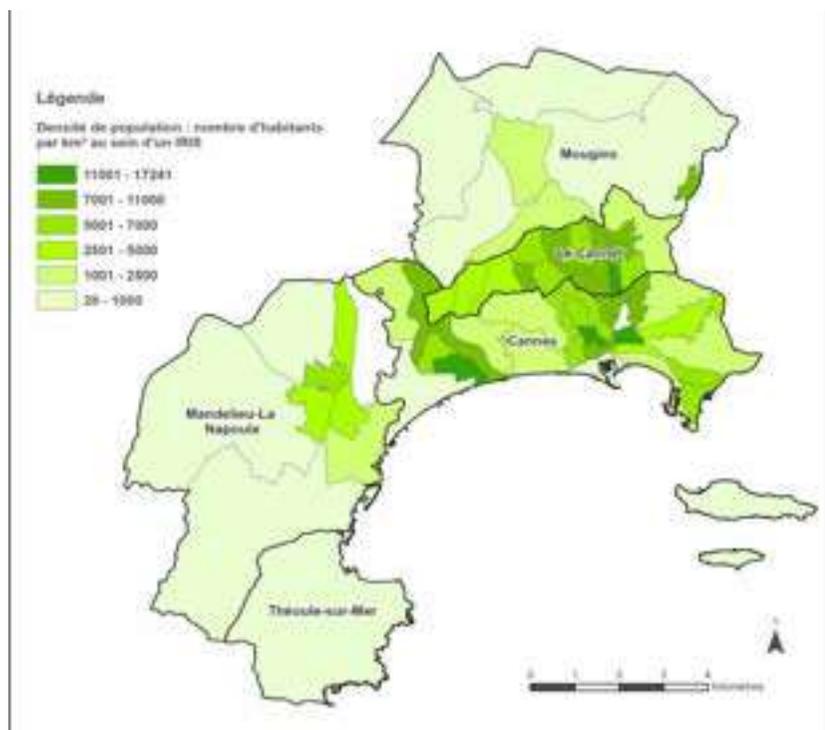
La ville de Le Cannet présente une densité de **5 486 HABITANTS/KM²** tandis que Théoule-sur-Mer compte seulement **131 HABITANTS/KM²**, sachant que l'urbanisation de cette dernière se concentre sur la frange côtière, la majorité de son territoire étant en zone naturelle. Les trois quarts de la population se concentrent sur un tiers du territoire.

CANNES PAYS DE LÉRINS



▼ LA DENSITÉ DE POPULATION PAR IRIS - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CANNES PAYS DE LÉRINS

Source : Recensement de la population, INSEE, 2022, millésimée 2019
Cartographie réalisée par le service commune « Systèmes d'information Géographique - 2022



L'habitat collectif est majoritaire sauf sur Mougins où l'habitat individuel prédomine. Le territoire présente une forte activité touristique avec plus de 50 000 résidences secondaires ou logements occasionnels.

La population touristique (tourisme de loisirs et d'affaires) est très importante tout au long de l'année avec un pic pendant la saison estivale où **LA POPULATION EST MULTIPLIÉE PAR 3 SUR LA FRANGE CÔTIÈRE.**

▼ (Données INSEE 2022 officielles et authentifiées par le décret n°2021-1946 du 31 décembre 2021 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2022)

	CANNES	LE CANNET	MANDELIEU-LA NAPOULE	MOUGINS	THÉOULE-SUR-MER	CANNES LÉ-RINS
Population (DGLC-INSEE 2022)	75 347	42 246	22 281	20421	1 376	161 671
Surface du territoire (km ²)	19,6	7,7	31,4	25,6	10,5	94,8
Densité de population	3 844	5 486	710	798	131	1 705
Nombre de logements	72 183	26 454	21 730	11 273	3 344	134 984
Habitat collectif	93%	85%	83%	42%	68%	83%
Résidences secondaires	45%	15%	43%	19%	78%	39%



STATUT & COMPÉTENCES

À sa création en 2014, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a pris la compétence « traitement des déchets » et « gestion des déchèteries » sur son territoire.

En 2017, à la suite des obligations découlant de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) les communes lui ont transféré la compétence Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés et celle de la Collecte des dépôts sauvages.

Pour faire face aux obligations qui découlent de la compétence collecte et traitement des déchets, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins s'est organisée autour des missions suivantes :

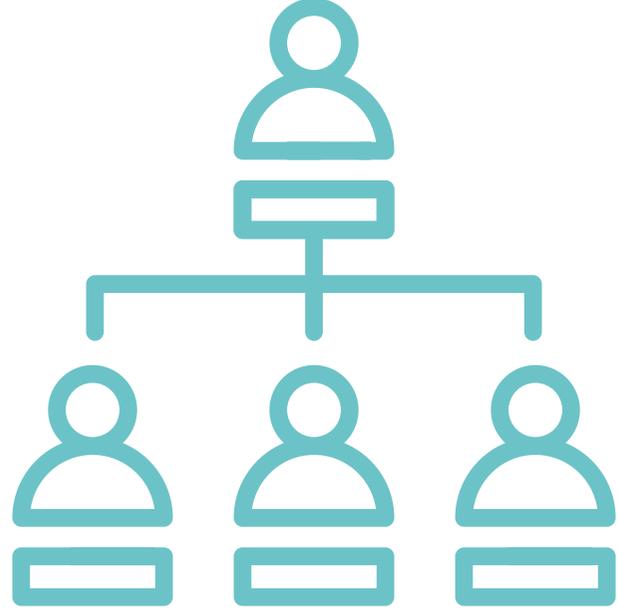
- La prévention des déchets ;
- La gestion des moyens de pré-collecte ;
- La collecte des déchets résiduels et des déchets recyclables ;
- La communication et les actions de médiation de proximité ;
- L'ingénierie, portée par une direction stratégie et projets, où toute l'activité de gestion de déchets est analysée, y compris le suivi du traitement des déchets, ainsi que tous les projets de modernisation de la collecte ou d'aménagement urbain en lien avec la collecte.

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM**, qui assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- **LE SMEDOG**, qui assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.

L'Agglomération assure la collecte de tous les déchets soit en régie soit via des prestations de services, avec une particularité pour les collectes d'encombrants, des déchets verts et des dépôts sauvages sur les communes de Cannes et Mougins. Ces collectes sont en effet confiées par mandat de gestion aux services communaux Allo Mairie.





STRUCTURE

ORGANISATION DU PÔLE

LES MISSIONS LIÉES À LA GESTION DES DÉCHETS SONT ORGANISÉES AUTOUR DE 4 DIRECTIONS, AU SEIN DE LA DGAST, CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, COMPRENANT 197 AGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022.

DGAST ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2 agents

**DIRECTION
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE**
3 agents

**DIRECTION
ÉNERGIE ET
CADRE DE VIE**
2 agents

**DIRECTION
STRATÉGIE DÉCHETS**
2 agents

DIRECTION COLLECTE
188 agents

PROJETS ET
PATRIMOINE

ANALYSES ET
PROSPECTIVE

EXPLOITATION

CENTRE
OPÉRATIONNEL
DE PILOTAGE

SUPPORTS

RELATION
USAGERS

EFFECTIFS



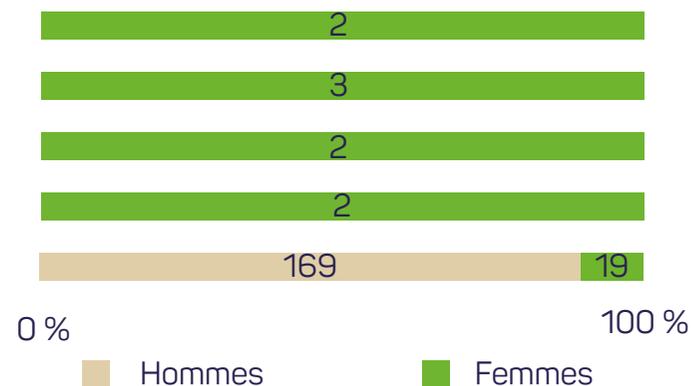
197 AGENTS

EN 2022

▼ RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIES

	CAT. A	CAT. B	CAT. C
Pôle Direction	1	0	1
Direction administrative et financière	1	1	1
Direction énergie et cadre de vie	2	0	0
Direction stratégie déchets	1	1	0
Direction collecte	4	7	177
TOTAL	9	9	179

▼ RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



▼ MOUVEMENTS

+2 AGENTS EN 2022

EFFECTIF 2021	EFFECTIF 2022	VARIATION
194	197	+1,5 %



14 % DE FEMMES

EN 2022

Situés principalement au niveau de l'encadrement, l'ingénierie et la communication

▼ FORMATION

TYPES DE FORMATION	NOMBRE D'HEURES
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Extincteurs manipulation, Réseau des assistants de prévention, Formation préalable obligatoire des assistants de prévention, Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs et sauveteuses secouristes au travail, Prévention Incendie – Evacuation, Théorie guide file et serre file.	196
MANAGEMENT Animer et encadre une équipe au quotidien, Café management, Diagnostic de positionnement managérial, Fixer des objectifs SMART, La conduite d'un projet de service ou de direction, Mobilisation et la cohésion d'équipe, La politique du coaching en CT, La prévention et la regulation des conflits pour les chefs d'équipe, La programmation d'une unité de restauration collective, L'entretien professionnel et Media training.	161
MÉTIERS Marchés publics, guide composteur, accueil téléphonique, média training, pilotage de projet...	1547



1904 HEURES DE FORMATION ONT ÉTÉ RÉALISÉES

▼ ABSENTÉISME

TAUX D'ABSENTÉISME GLOBAL* Nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365) Absences médicales + maternité, paternité, adoption et autres raisons	6,6 %
TAUX D'ABSENTÉISME « COMPRESSIBLE » Maladies ordinaires et accidents du travail	4,8 %
TAUX D'ABSENTÉISME « MÉDICAL » Absences compressibles ci-dessus + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle	5,4 %



**EN MOYENNE,
24 JOURS
D'ABSENCE
POUR TOUT MOTIF
MÉDICAL PAR AGENT**

*Note de lecture : un taux d'absentéisme de 6,6 % signifie que pour 100 agents, un équivalent de 6,6 agents a été absent toute l'année

ACCIDENTS DU TRAVAIL

40 ACCIDENTS DU TRAVAIL DÉCLARÉS EN 2022



EN MOYENNE,

40 JOURS D'ABSENCE
CONSÉCUTIFS PAR ACCIDENT DU TRAVAIL

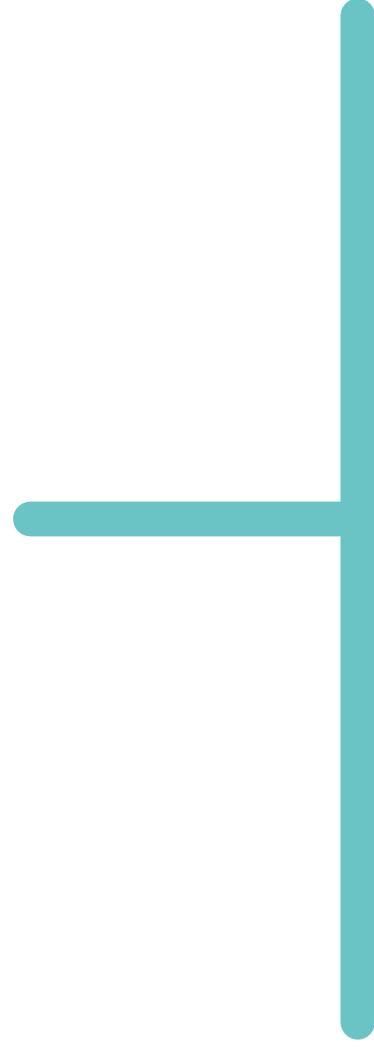
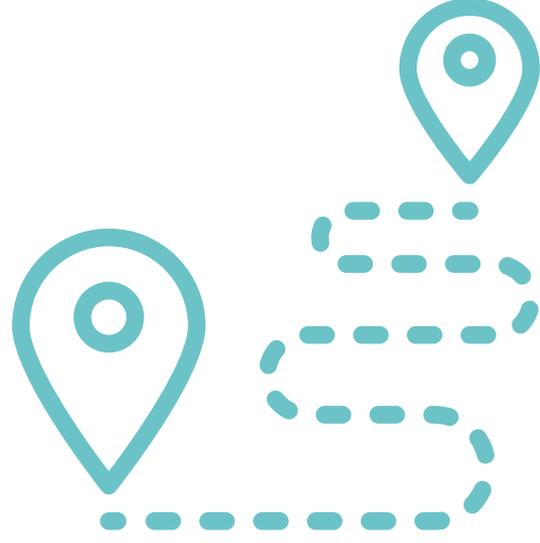
BUDGET RH

LES CHARGES DE PERSONNEL REPRÉSENTENT **16 %** DE LA GESTION GLOBALE DES DÉCHETS
(COLLECTE + TRAITEMENT)



9 165 000€

de charges de personnel



PARCOURS DES DÉCHETS

TYPE DE DÉCHETS PAR FLUX

ORDURES MÉNAGÈRES



Points d'Apport Volontaire



Collecte en porte à porte



TRI SÉLECTIF



Points d'Apport Volontaire



Collecte sélective en porte à porte



VERRE



Points d'Apport Volontaire



Collecte de verre en porte à porte
Hôtels, Restaurants...



AUTRES DÉCHETS



Collecte encombrants en porte à porte
(Le Cannet - Mandelieu-La Napoule - Théoule-sur-Mer)

Collecte déchets verts en porte à porte
(Mandelieu-La Napoule)

Apports particuliers et professionnels

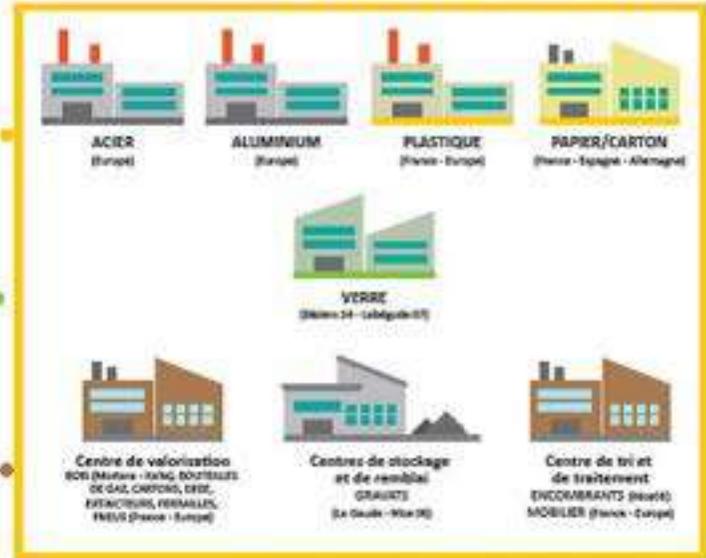
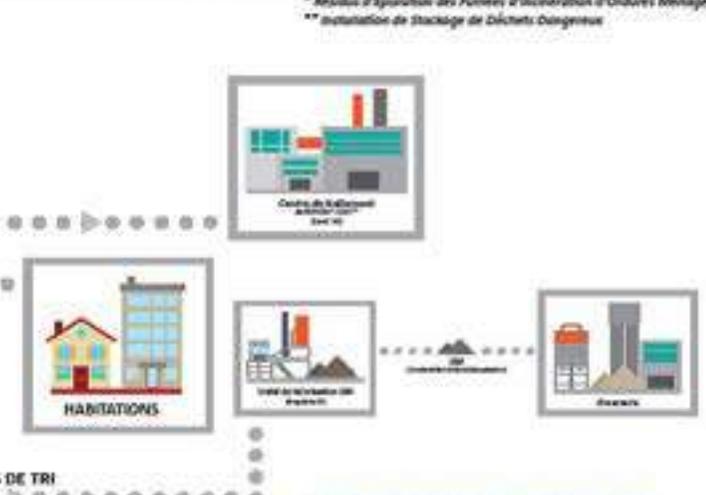
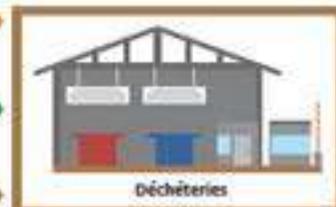
Points d'Apport Volontaire - Textiles



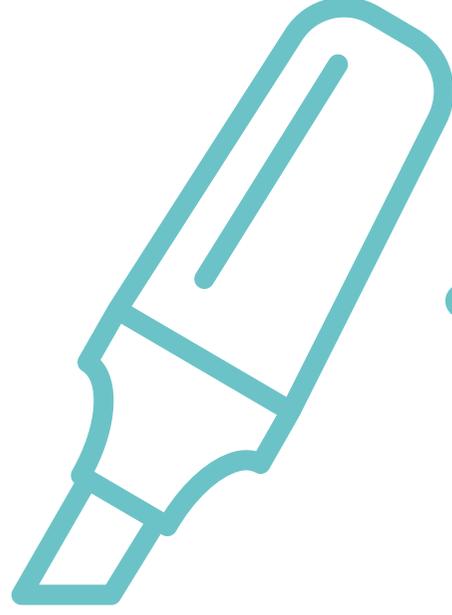
COLLECTE

TRAITEMENT

VALORISATION

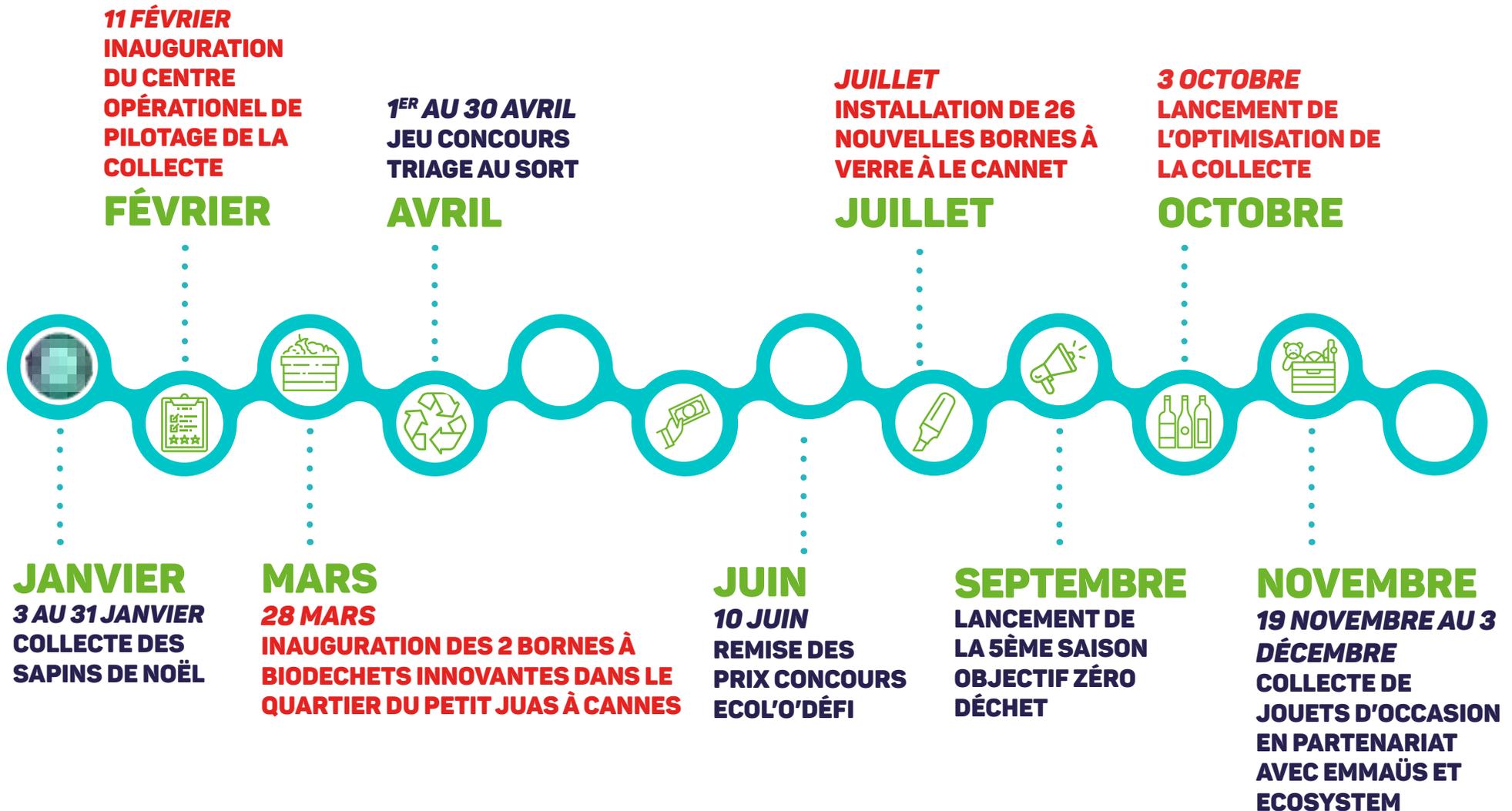


* Réseaux d'épuration des fumées d'incinération d'Ordures Ménagères
** Installation de stockage de Déchets Dangereux



2022: LES FAITS MARQUANTS

FRISE CHRONOLOGIQUE





PRÉVENTION

L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN METTANT EN ŒUVRE LES ACTIONS SUIVANTES :

OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET » 5E ÉDITION

Sur Cannes, 103 familles ont participé. Organisée en partenariat avec le syndicat de traitement des déchets SMED, l'aventure a débuté le 27 septembre 2022 et s'est clôturée le 1er avril 2023. Les nombreux ateliers et événements zéro déchet (jardinage au naturel, entretien de la maison et cosmétiques zéro déchet, courses sans emballages,...), réalisés par les associations partenaires Méditerranée 2000 et CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur, ont permis d'accompagner ces foyers volontaires dans la réduction de leurs déchets : le succès de cette démarche s'est traduit par une baisse de 20 % des ordures ménagères et une augmentation de 22 % des déchets du tri sélectif. Sur les communes du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, le syndicat de traitement des déchets UNIVALOM propose désormais un programme unique d'ateliers gratuits et ouverts à tous (goûter fait maison, cheveux au naturel, économiser sur le budget de l'entretien de la maison, entretenir et réparer,...). Celui-ci permet aux familles d'aborder le zéro déchet avec des thématiques diversifiées et rend plus d'ateliers accessibles avec les événements en visioconférence.

Aussi, plus de 177 commerçants, répartis sur les 5 communes, sont engagés dans l'opération en acceptant les contenants et bocaux réutilisables. Ils sont recensés sur le site de l'Agglomération Cannes Lérins et identifiables grâce à l'apposition d'un visuel sur leur vitrine.



COLLECTE DE JOUETS D'OCCASION

En partenariat avec EcoSystem et Emmaüs, une nouvelle opération, « Laisse parler ton cœur », a eu lieu du 19 novembre au 03 décembre 2022. 179 m³ de jouets ont ainsi pu être récoltés sur 33 sites. Ces jouets ont par la suite été offerts aux familles les plus modestes. La solidarité a été très importante cette année. Depuis le début de l'initiative (2018), 363 m³ ont été récoltés sur le territoire de l'Agglomération.



LE PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Dans la continuité des actions communes initiées et afin d'optimiser leur engagement en faveur de la prévention déchets, les 6 entités du Pôle Métropolitain CAP AZUR (4 intercommunalités et 2 syndicats de traitement) ont signé un groupement de commandes pour la réalisation de leurs Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le PLPDMA répond à une obligation réglementaire et a pour objet de coordonner l'ensemble des actions de prévention entreprises par la collectivité en vue d'assurer la réalisation des objectifs de réduction des déchets définis à l'issue d'un diagnostic déchet initial.

Ce dernier a pour objectif de suivre et d'améliorer la réduction des déchets grâce aux actions de prévention des déchets. La CACPL a officialisé l'ouverture de ce chantier le 20 juin 2022 en rassemblant l'ensemble de sa CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi). Une fois le projet de programme finalisé, il sera soumis à la consultation et à l'avis du grand public.

LA RECYCLERIE TIERS-LIEU

Dans le cadre de sa stratégie globale de réduction des déchets, le 22 mars 2022; l'Agglomération Cannes Lérins a lancé un appel à projets pour la création d'une recyclerie tiers-lieu, innovante et solidaire sur la commune de Cannes.

Une recyclerie se définit comme un lieu de collecte, de valorisation et de revente d'objets en vue de leur réemploi. C'est également un lieu de sensibilisation aux bonnes pratiques pour la gestion des déchets afin de répondre à un objectif majeur de réduction des déchets, ainsi qu'au développement durable.

C'est un projet ambitieux alliant efficacité économique, respect environnemental et innovation sociale. Deux structures ont candidaté à cet appel à projet, qui faute de budget, sera déclaré sans suite.

LE TROC DE LÉRINS

En 2022, le Troc de Lérins change de visage en s'associant à la plateforme INDIGO et est désormais dédiée aux **dons** et à **l'échange de services** 100% gratuit. Le Troc de Lérins by INDIGO constitue un espace d'échange où les utilisateurs peuvent proposer ou demander gratuitement des objets et des services. La géolocalisation des annonces permet la mise en place de ce réseau d'entraide à l'échelle locale.

La plateforme est disponible sur tablette et smartphone en téléchargeant l'application «INDIGO» ou en se connectant sur le site www.letrocdelelins.fr. Les annonces près de chez soi sont géolocalisées. La création d'un compte prendra quelques secondes afin de récupérer un bien, répondre à un besoin, ou proposer soi-même une annonce à la communauté. Tout est gratuit sur Le Troc de Lérins.

CANNES PAYS DE LÉRINS

Le TROC de LÉRINS by INDIGO

Objets & services **GRATUITS** entre voisins !

Téléchargez l'application INDIGO ou rendez vous sur www.letrocdelelins.fr

www.canneslerins-infotrs.fr • collecte@cannespaydelerins.fr • Tél. : 04 89 82 20 22

LES ATELIERS RECUP' DE CANNES LÉRINS

Initiés lors du premier confinement de mars 2020, la Direction Relations Usagers Collecte s'est lancée dans la création de fiches d'ateliers créatifs simples à réaliser soi-même à la maison - avec ou sans enfant - à partir de déchets ménagers du quotidien : chutes de tissus, rouleaux de papier toilette, boîtes de conserve...

La création de nouvelles fiches se poursuit et constitue désormais des supports pédagogiques, notamment lors des animations et des stands. Cette année, de nouvelles fiches ont été créées sur le thème des fêtes de Noël : guirlande en papier, calendrier en rouleaux de papier toilette et sac en t-shirt.

CANNES PAYS DE LÉRINS
Les petits ateliers Recup' de Cannes Lérins
Spécial Fêtes Zéro Déchet

Fiche : Calendrier de l'Avent

Déchets sauvés :

- 24 rouleaux de papier toilette
- chutes de papier (cadeau, kraft, peint...)
- bouts de ficelles, laines ou bolduc

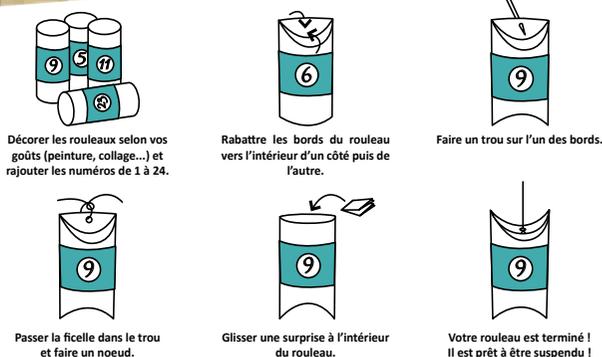
Niveau : ☆☆☆

Objectif : fabriquer un calendrier de l'Avent

Matériel complémentaire :

- une perforatrice ou un outil pointu
- une branche ou un cintre en bois

Retrouvez tous nos tutos ici



- Astuces :**
- Décorer vos rouleaux en les peignant, en utilisant différents types de papiers, ou en rajoutant des sequins par exemple.
 - La surprise à l'intérieur de votre berlingot peut être une friandise, un jouet ou un petit mot. Par exemple un poème, un diction, un défi ou une activité à réaliser en famille.

Ceci n'est pas un déchet!

CANNES PAYS DE LÉRINS
Les petits ateliers Recup' de Cannes Lérins
Spécial Fêtes Zéro Déchet

Fiche : Guirlande de boules de papier

Déchets sauvés :

- chutes de papier (cadeau, kraft, peint...)
- bouts de ficelles, laines ou bolduc

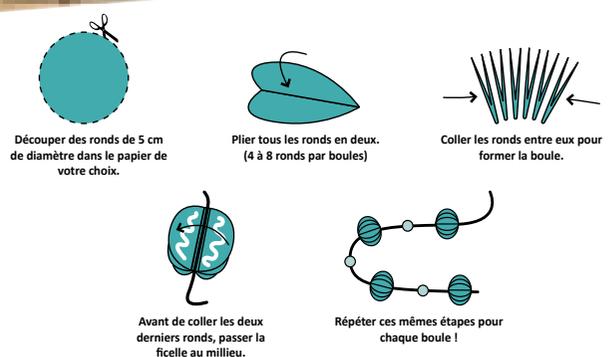
Niveau : ☆☆☆

Objectif : fabriquer une guirlande en papier

Matériel complémentaire :

- une paire de ciseaux ou une perforatrice
- colle

Retrouvez tous nos tutos ici



- Astuces :**
- Choisir une perforatrice plutôt que des ciseaux permet d'avoir des ronds parfaits à tous les coups !
 - N'hésitez pas à varier les motifs et la taille de vos boules en découpant des ronds plus petits ou plus grands.
 - Pour égayer votre guirlande vous pouvez également rajouter des boutons ou des perles entre chaque boules.

Ceci n'est pas un déchet!

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

OPÉRATION DE COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

En période de Fêtes, des gestes simples permettent de préserver l'environnement et de donner une seconde vie à nos déchets. Le sapin de Noël en fait partie intégrante et peut être valorisé plutôt que d'être jeté aux ordures ménagères. C'est pourquoi l'Agglomération Cannes Lérins organise l'opération « Une seconde vie pour mon sapin » en mettant de nombreux sites de dépôt de sapins à disposition de ses administrés dès la fin du mois de décembre.

Selon les communes, les sapins peuvent être déposés soit auprès de l'une des 21 déchèteries du réseau du Pôle Métropolitain CAP AZUR - notamment pour les sapins artificiels ou floqués, soit dans les espaces mis à disposition par les communes ou bénéficier d'une collecte en porte-à-porte.

Bilan de l'opération 2022 - du 3 au 31 janvier 2022 : près de 5 527 sapins collectés ! Cela représente une hausse de 14% par rapport à la collecte effectuée en 2021.

Grâce à cette collecte dédiée, les sapins collectés bénéficient d'une seconde vie :

- Une partie est broyée et réutilisée en paillage par les espaces verts des communes ou en apport sec pour les sites de compostage collectif. En 2022, 300 sapins ont ainsi été broyés sur place à Mandelieu-La Napoule par les services de la ville et 200 sapins ont ainsi été broyés par le syndicat de traitement UNIVALOM sur la commune de Mougins.

- Des sapins sont également livrés à la réserve des Monts d'Azur (à Thorenc) afin de diversifier le régime alimentaire des élan du parc. En 2022, 20 arbres ont ainsi été déposés à Thorenc à la demande de la ville de Mougins.

- Le reste des sapins est déposé en déchèterie pour être ensuite composté à Carros ou Fréjus.



COMPOSTAGE

Semaine du compostage du 26 mars au 10 avril 2022.

Lors de la semaine du compostage qui s'est tenue du 26 mars au 10 avril 2022, l'Agglomération Cannes Lérins a réalisé plusieurs animations au sein de ses communes (formation au compostage, ateliers zéro déchet, sensibilisation et ateliers pédagogiques autour du compostage,...) à destination des plus jeunes et de personnels d'école et de centre de loisirs. De plus, le pôle métropolitain CAP AZUR a organisé la distribution gratuite de compost sur les déchèteries de Cannes et Le Cannet, ouverte à tous les porteurs d'une carte de déchèterie.

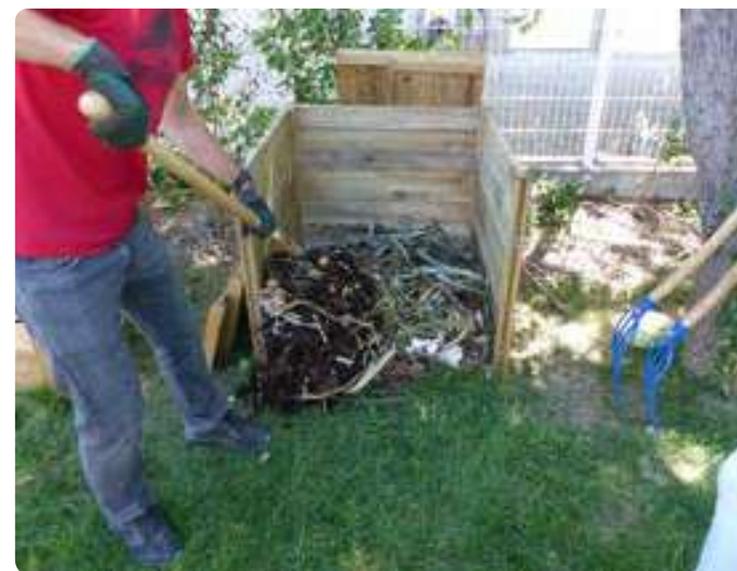
Depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage, ainsi qu'aux copropriétés, établissements scolaires, associations et professionnels sous réserve de la signature d'une convention de compostage. L'accompagnement vers cette démarche vertueuse est assurée par une équipe de guides composteurs.

De 2017 à 2022, 797 composteurs individuels et 60 collectifs ont été installés.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en appelant le 04 89 82 20 22 ou en envoyant un email sur collecte@cannespaysdelerins.fr.



AFFICHES DE L'OPÉRATION



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DANS LA RÉDUCTION ET LA GESTION DE LEURS DÉCHETS

L'Agglomération Cannes Lérins accompagne 105 entreprises et administrations publiques dans le cadre de la Redevance Spéciale.

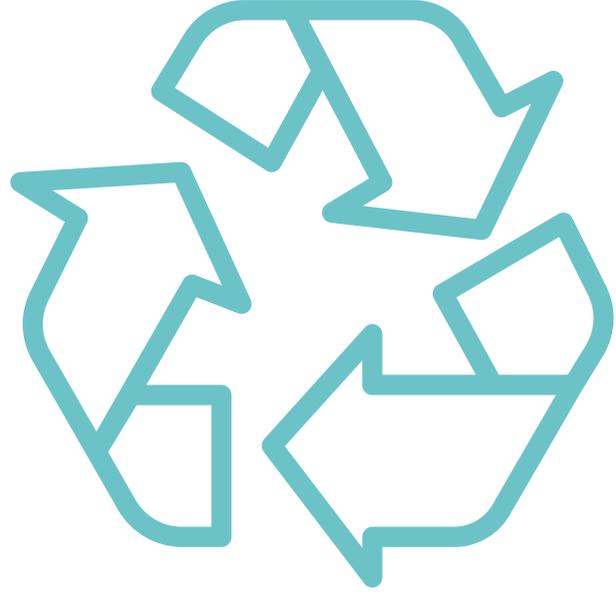
La Redevance Spéciale (RS) est explicitée dans la partie VIII «Les indicateurs financiers».

Le service de Redevance Spéciale continue de déployer la RS sur l'ensemble du territoire communautaire (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La-Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer).

L'objectif est d'accompagner les producteurs dans leur démarche de réduction des déchets et de leur gestion vertueuse.



**105 ENTREPRISES ET
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
SUIVIES DANS LE CADRE DE LA RS**



ORGANISATION DE LA COLLECTE

L'année 2022 a été marquée par une nouvelle étape de la modernisation **de la collecte** des déchets avec la mise en place de la supervision du service et de nouvelles tournées optimisées sur les 3 communes collectées en régie : Cannes, Le Cannet et Mougins.

Cette étape d'optimisation du service a pour objectif :

1) D'atteindre des objectifs opérationnelles, financiers et environnementaux :

- meilleur suivi et réactivité grâce à la supervision du service de la collecte : acquisition d'outils et de logiciels de planification, de suivi en temps réel, d'analyse ;
- facilitation du tri.

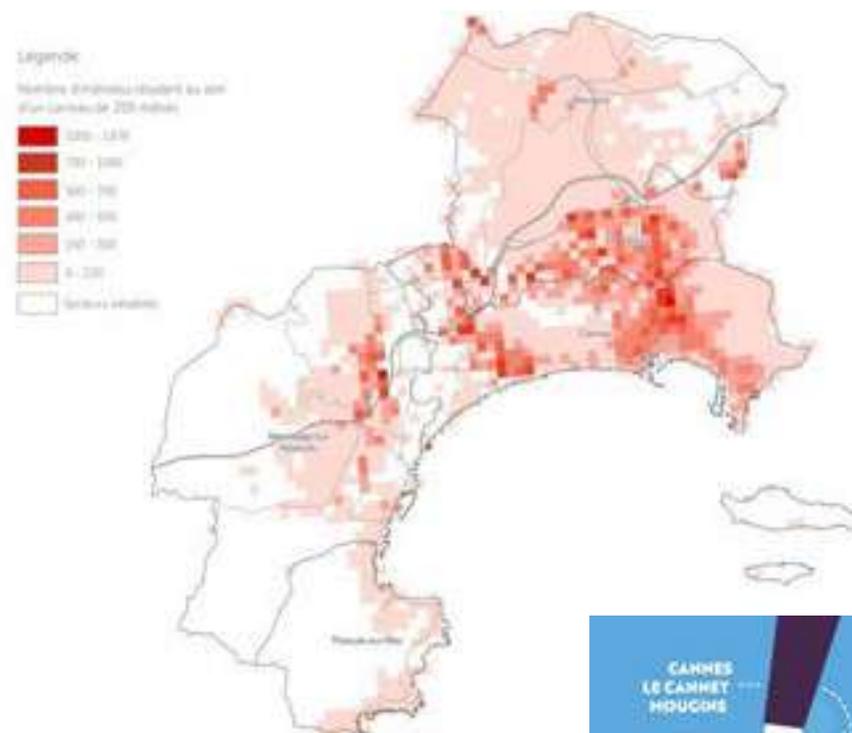
2) D'harmoniser le service:

- pour les usagers : définir un niveau de service selon la densité de population (et donc le gisement potentiel de production de déchets), et cela indépendamment des limites administratives;
- pour les agents : tout le personnel terrain bénéficie du même temps de travail et d'un jour de repos supplémentaire (passage aux 35h sur 5 jours au lieu de 6).

3) De perfectionner notre communication pour les usagers : grâce à des consignes simplifiées et un site internet pour l'ensemble du territoire www.canneslerins-infotri.fr

Le principe retenu dans cette transition a été d'adapter le service en fonction de la production de déchets en s'affranchissant des limites communales et raisonner « intercommunal ».

La réorganisation des fréquences et de la territorialisation de la collecte a nécessité un travail conséquent mené avec toutes les équipes de la collecte en lien avec les communes.



MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS PAR COMMUNE



◀ COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

PAP : collecte en Porte-à-Porte
 PAV : collecte en Point d'Apport Volontaire
 déchèterie : apport en déchèterie
 CHR : Cafés-Hôtels-Restaurants

	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES	PAPIERS	VERRE	ENCOMBRANTS	DÉCHETS VERTS	BIODÉCHETS
CANNES	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	déchèterie	PAV composteurs collectifs et individuels
LE CANNET - MOUGINS	PAP PAV	PAP	PAV	PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels
MANDELIEU-LA NAPOULE	PAP PAV	PAP PAV		PAV PAP (pour les CHR)	PAP et déchèteries	PAP et déchèteries	composteurs collectifs et individuels
THÉOULE-SUR-MER	PAP PAV	PAV		PAV	PAP et déchèteries	déchèterie	composteurs collectifs et individuels

LA PRÉ-COLLECTE

LA PRÉ-COLLECTE DÉSIGNE LES MOYENS MIS EN PLACE POUR L'ÉVACUATION DES DÉCHETS DE LEUR LIEU DE PRODUCTION (HABITATIONS, COMMERCE, RESTAURANTS,...) JUSQU'AU LIEU DE PRISE EN CHARGE PAR LE SERVICE DE COLLECTE. QUE CE SOIT POUR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE OU POUR LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE, L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS MET DES CONTENANTS À DISPOSITION DES USAGERS, AFIN QUE CEUX-CI SOIENT COLLECTÉS PAR LES ÉQUIPES DE COLLECTE.

DISPOSITIFS DE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Selon leur lieu de résidence sur l'Agglomération, les usagers peuvent disposer soit de bacs de collecte, soit de sacs.

LES BACS

La livraison et la maintenance des bacs sont réalisées par la société CONTENUR.

Pour les bacs individuels, lorsqu'ils sont affectés à un foyer ou une copropriété, la maintenance peut être faite sur simple demande à la direction de la collecte de Cannes Lérins. En revanche, le lavage de ces bacs doit être effectué par leurs utilisateurs.



49 909 BACS
(recensés) sur le territoire
de la CACPL en 2022



3 526 BACS
LIVRÉS

RÈGLES D'ATTRIBUTION DES BACS :

Les bacs sont attribués gratuitement aux particuliers sur toutes les communes, à condition de pouvoir les stocker sur une partie privative après la collecte.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

- 28 043 bacs
- bacs livrés 1645



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES :

- 20 782 bacs
- bacs livrés 1556



VERRE : (Café-Hôtel-Restaurant)

- 1 084 bacs
- bacs livrés 325



OÙ COMMANDER UN BAC ?

Par téléphone : 04 89 82 20 22

Par mail : collecte@cannespaysdelérins.fr

LES SACS

La distribution des sacs de tri a été réalisée sur Cannes, Le Cannet et Mougins en régie soit par la mise à disposition de sacs dans les principaux sites communaux, soit en porte-à-porte de mai à juillet sur Mougins. Historiquement, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer ne distribuent pas de sacs, la collecte en porte-à-porte se réalise uniquement en bac.



Plus de **262 600 SACS**
de tri distribués

RÈGLES D'ATTRIBUTION DES SACS DE TRI SÉLECTIF :

À CANNES ET À LE CANNET

Les sacs sont fournis aux propriétaires d'habitations individuelles et des immeubles trop anciens qui ne possèdent pas d'espaces pour entreposer des bacs.

À MOUGINS

Les administrés ont la possibilité de se rendre sur les points de distribution afin de se réapprovisionner.

À MANDELIEU-LA NAPOULE ET À THÉOULE-SUR-MER

Pas de distribution.

POINTS DE DISTRIBUTION DES SACS DE TRI :

CANNES :

- Garage Municipal, 14 rue Paul Négrin
- Cannes 2000, 29 bd de la Ferrage : uniquement sur rendez-vous

LE CANNET :

- Services techniques ,31 bd Carnot
- Centre administratif de Rocheville
- Centre Administratif de Garibondy
- Centre Technique Municipal, Traverse de l'Aubarède

MOUGINS :

- Centre Administratif au Village
- Police Municipale des Cabrières
- Médiathèque, avenue de Tournamy
- Mairie annexe de Mougins Le Haut
- ALLO MAIRIE, avenue de la Plaine
- Scène 55, avenue Maréchal Juin

Pour connaître les horaires d'ouverture de chaque site, contacter le service collecte aux coordonnées ci-dessous.

Par téléphone : 04 89 82 20 22

Par mail : collecte@cannespaysdelerins.fr



DISPOSITIFS DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent aussi de conteneurs aériens ou enterrés implantés sur l'espace public, pour le dépôt du verre, des déchets recyclables, du papier, des ordures ménagères et du textile.

Il existe 3 types de PAV:

- Les bacs à roulettes au niveau de point de regroupement (PR);
- Les bornes aériennes comme pour le textile;
- Les conteneurs enterrés.

1272 BACS EN POINTS DE REGROUPEMENT

Points de collecte: PAV (point d'apport volontaire) et PR (point de regroupement).



348

**PAV ORDURES
MÉNAGÈRES**

comprenant
291 sites aériens et
57 sites enterrés



248

**PAV EMBALLAGES
MÉNAGERS**

comprenant
191 sites aériens et
57 sites enterrés



317

PAV VERRE

comprenant
215 sites aériens et
102 sites enterrés



38

PAV PAPIER

comprenant
9 sites aériens et
29 sites enterrés



62

PAV TEXTILES

comprenant 77
bornes

PRESTATIONS D'ENTRETIEN

Chaque contenant de ces sites d'apport volontaire est contrôlé, lavé et réparé lorsque c'est nécessaire. Une entreprise privée effectue le suivi et la réparation des cuves enterrées. Une équipe en régie effectue chaque jour le suivi et la réparation des ascenseurs à bacs.

Chaque site (bac et ascenseur) est nettoyé une fois par mois ou deux fois par an selon la zone géographique où il se trouve plus des lavages ponctuels en cas de nuisances olfactives et tous les jours en surface. Les colonnes aériennes et enterrées sont nettoyées au minimum une fois par an.

1 NOUVEAU PAV ENTERRÉ EN 2022



MANDELIEU AVENUE FONTMICHEL

Verre
Coût : 6 144 € TTC

2 NOUVEAUX PAV ENTERRÉS MODERNISÉS EN 2022



CANNES PLACE DE GAULLE

OM, Tri à compaction
et Verre
Coût :
185 490.34 € TTC



CANNES RUE GEORGES CLÉMENCEAU

OM, Tri et Verre
Coût : 43 927.68€ TTC

Le service travaux et aménagements pour la collecte a en charge l'analyse des permis de construire concernant la gestion des déchets dans les nouvelles constructions. En 2022, 74 permis ont été contrôlés sur l'ensemble des communes de la CACPL. Parmi eux 3 ont été signalés non conformes aux prescriptions.

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'USAGE DES COMPACTEURS ENTERRÉS

Points forts du dispositif

- * Une capacité de stockage accrue permettant une réduction du nombre de collectes et des nuisances (bruit, trafic...);
- * Une amélioration de la propreté (réduction des dépôts sauvages) constatée par les habitants et les équipes de collecte;
- * Un intérêt économique pour la collectivité qui souhaite déployer ce dispositif sur d'autres sites;
- * Une technologie fiable sans bruits de compaction;
- * Un coût de maintenance faible, avec une moyenne de 600 euros par cuve et par an;
- * La mise en place d'une trappe à la place du double tambour a permis une amélioration de la qualité du tri.

Points d'amélioration

- Une collecte avec un taux de remplissage moyen par vidage de 37%;
- La difficulté d'utilisation pour certains professionnels en raison de la taille réduite du tambour (sacs 60 litres max);
- Quelques retours négatifs sur le système de trappe jugé peu pratique par certains utilisateurs.
- Nuisances olfactives liées à la compaction, atténuées par l'installation de diffuseurs;

INSTALLATION DE 2 BORNES A BIODECHETS INTELLIGENTES POUR UNE EXPERIMENTATION DE LA COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES EN APPORT VOLONTAIRE

En partenariat avec NOMADEIS et AXIBIO, l'Agglomération a mené pendant 6 mois – d'avril à septembre 2022 - une expérimentation novatrice de collecte des déchets alimentaires. Ainsi, trente foyers cannois du quartier du Petit Juas à Cannes se sont portés volontaires.

Pour cela, l'intercommunalité a mis à leur disposition 2 bornes de collecte des biodéchets innovantes collectées 2 fois par semaine et lavées 1 fois par semaine : une à proximité du jardin des Vallergues, au croisement rue de Belfort-Jean Nobles, et une seconde sur le parking Saint Louis.

Ces bornes du fabricant français AXIBIO sont :

- autonomes grâce à l'énergie solaire ;
- hygiéniques par une ouverture ergonomique à pédale ;
- innovantes avec le contrôle d'accès par badge et la mesure du poids de ses dépôts ;
- connectées avec accès à un portail web pour les usagers et la collectivité permettant de suivre ses dépôts et recevoir des messages.

Pour contrôler la qualité des déchets déposés, un badge est nécessaire pour les déverrouiller et les ouvrir.

L'objectif était de mieux comprendre les besoins des usagers en termes de tri des biodéchets, afin de déterminer une solution de collecte et des moyens de communication adaptés.

Durant l'expérimentation, un suivi a été réalisé auprès de ménages avec des questionnaires mensuels. Une analyse des dépôts a parallèlement été menée. Il a notamment mis en évidence :

- Une baisse des dépôts en juillet-août due aux désagréments causés par la chaleur (odeur, insectes) et à l'absence des usagers (seulement 12 déposants au mois d'août)
- Des différences de comportement selon la localisation des bornes : la borne à proximité de l'école présente des pics d'activités les jours d'écoles à 8h et 17h alors qu'à l'opposé la borne de Jean Nobles en quartier résidentiel voit son activité augmentée les mercredis, samedis et dimanches entre 20h et 21 h.

Après 6 mois d'expérimentation, les conclusions sont très positives :

- 1,25 tonnes de biodéchets collectés
- 646 dépôts
- 1,2 kg par semaine par participant
- 1,5 dépôt par semaine
- Pas de refus de tri ;
- 100 % des utilisateurs satisfaits ;
- 96 % souhaitent poursuivre l'expérience (1 abandon dû à l'éloignement de la borne).

En tout en 2022, 1,733 tonnes de Biodéchets ont été collectées et valorisées. Au regard de ces résultats encourageants, l'Agglomération Cannes Lérins a décidé d'étendre le dispositif à tous les volontaires sur inscription.



Si vous souhaitez participer, contactez la direction de la
Collecte au 04 89 82 20 22
ou sur collecte@cannespaysdelerins.fr



LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) dites également Ordures Ménagères (OM) et la collecte sélective des Emballages Ménagers Recyclables et des papiers (CS) sont effectuées en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire.

Des points de regroupement, pour les OM et/ou la CS, sont également mis en place sur les zones d'habitats denses où les habitants ne peuvent pas stocker de bacs sur une zone privée et ainsi qu'en début de voies et impasses inaccessibles aux véhicules de collecte.

Ces collectes sont effectuées selon divers modes sur le territoire :

- en régie, par les équipes de l'Agglomération Cannes Lérins, sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins ;
- par des opérateurs privés sur les communes de Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.

La carte suivante (p.41) présente les différents opérateurs de collecte intervenant sur le territoire de Cannes Lérins.

Les tonnages collectés en Ordures Ménagères présentés ci-après comprennent les ordures ménagères résiduelles ainsi que les résidus de balayage des rues effectués par les services communaux de propreté des 5 communes membres. La collecte sélective précitée concerne la collecte des conteneurs jaunes, qui, conformément aux consignes de tri en vigueur sur le territoire communautaire, comprennent des emballages ménagers, des papiers, des journaux magazines et revues en mélange.



◀ **COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS**



**76 420 TONNES
D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES***

soit 472,7 kg d'OM* par habitant

+ 1,94 % D'OM

qu'en 2021



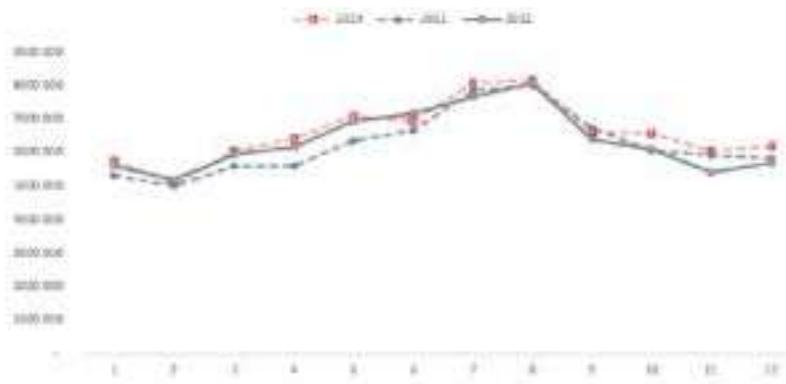
**10 338 TONNES
DE COLLECTE SÉLECTIVE****

soit 62,8 kg de CS par habitant

+ 6,91 % DE CS

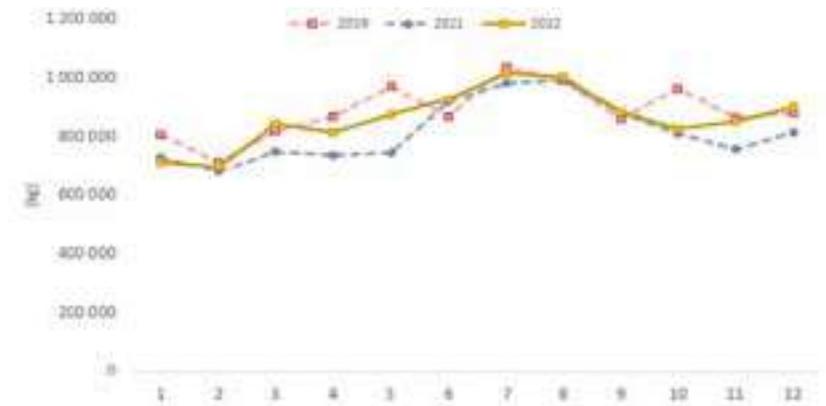
qu'en 2021

▼ **TONNAGES MENSUELS OM**



NB : Période 2020 (COVID-19) non indiquée car non représentative.

▼ **TONNAGES MENSUELS CS**



Les tonnages d'ordures ménagères et collecte sélective ont augmenté respectivement de 2% et 7% par rapport à 2021. Grâce à l'optimisation mise en place en octobre 2022 et à l'augmentation de fréquence de collecte des emballages ménagers à deux fois par semaine, **les tonnages de collecte sélective ont augmenté de 28% sur les communes de Le Cannet et Mougins entre octobre et décembre.**

*Tonnages collectés + résidus de balayage+Déclassés de CS

** Emballages ménagers + Journaux/magazines et Revues

LES OPÉRATEURS DE COLLECTE INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE CANNES LÉRINS (HORS ENCOMBRANTS)

OPÉRATEUR PRIVÉ VÉOLIA LE CANNET, MANDELIEU-LA NAPOULE ET THÉOULE-SUR-MER (PÉRIODE ESTIVALE/HIVERNALE)**

Nombre d'agents : 171/119
Nombre de véhicules : 85/65
Nombre de tournées par semaine :
78/59

• COLLECTE OM + CS + ENCOMBRANTS + DÉCHETS VERTS + CARTONS DES PROFESSIONNELS

sur Mandelieu-la Napoule.

• COLLECTE OM + CS

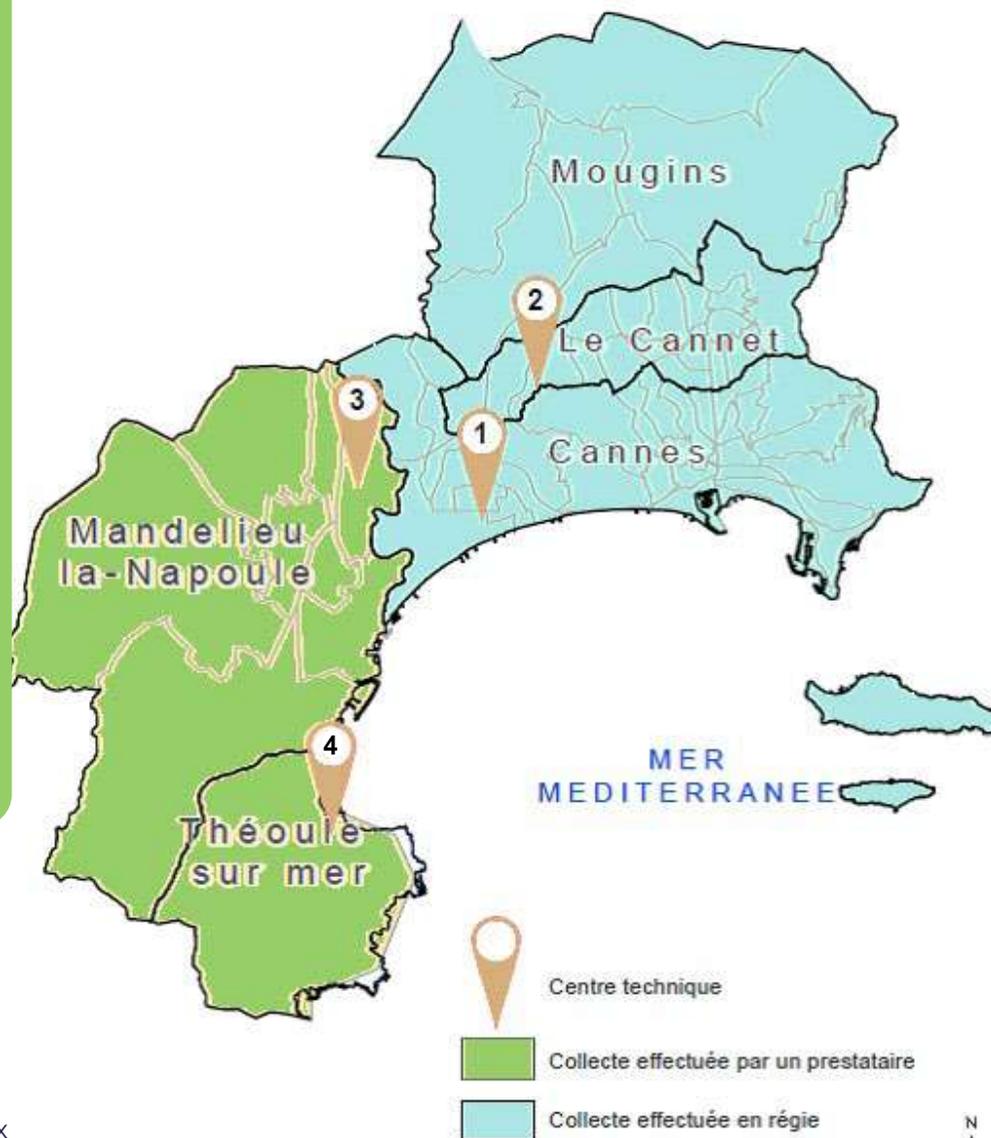
sur Théoule-sur-Mer

• COLLECTE DU PAPIER

sur Le Cannet et Mougins

• COLLECTE DU VERRE

sur les 5 communes en PAV et sur
Cannes et Mandelieu pour les CHR



LE CANNET

Chemin de l'Aubarède
Nombre d'agents : 48
Nombre de véhicules : 21
Nombre de tournées par
semaine : 116 (dont 35 en Tri
et 24 pour les encombrants)

Activités spécifiques :
collecte des OM + CS
(+ encombrants)

CANNES

14 rue Paul Négrin - la Bocca
Nombre d'agents : 78
Nombre de véhicules : 27
Nombre de tournées par
semaine : 132 (dont 44 en tri
et 2 en cartons)

Activités spécifiques :
collecte des OM, CS et dépôt
sauvage

* CHR : Commerces, Hôtels, Restaurants

** Avec collecte des encombrants et végétaux

FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE

Les fréquences de collecte en porte-à-porte ont été définies et optimisées à compter du 3 octobre 2022 pour Cannes, le Cannet et Mougins, ainsi que dès le printemps pour Mandelieu-la Napoule et Théoule-sur-Mer, comme suit :

	FRÉQUENCE HEBDOMADAIRE DE COLLECTE	JOURS DE COLLECTE OM	JOURS DE COLLECTE CS
CANNES LE CANNET MOUGINS	4 OM + 2 CS zones collectives 2 OM + 1 CS zones résidentielles	Lundi, mercredi, jeudi et samedi	Mardi et vendredi
MANDELIEU-LA NAPOULE	Du 1/10 au 30/04 : 2 OM + 1 CS Du 1/05 au 30/09 : 3 OM + 1 CS	Selon secteur	Soit mardi, mercredi, jeudi ou vendredi selon le secteur
THÉOULE-SUR-MER	Du 01/10 au 30/04 : 3 OM + 1 CS Du 01/05 au 30/09 : 6 OM + 1 CS	Lundi, mercredi, samedi ou mardi, jeudi et vendredi	Samedi

COLLECTE DES CENTRES-VILLES ET PR

Les centres-villes et les points de regroupements (PR) sont collectés une à plusieurs fois par jour en fonction des besoins de l'activité et ce, tous les jours, quelle que soit la commune.

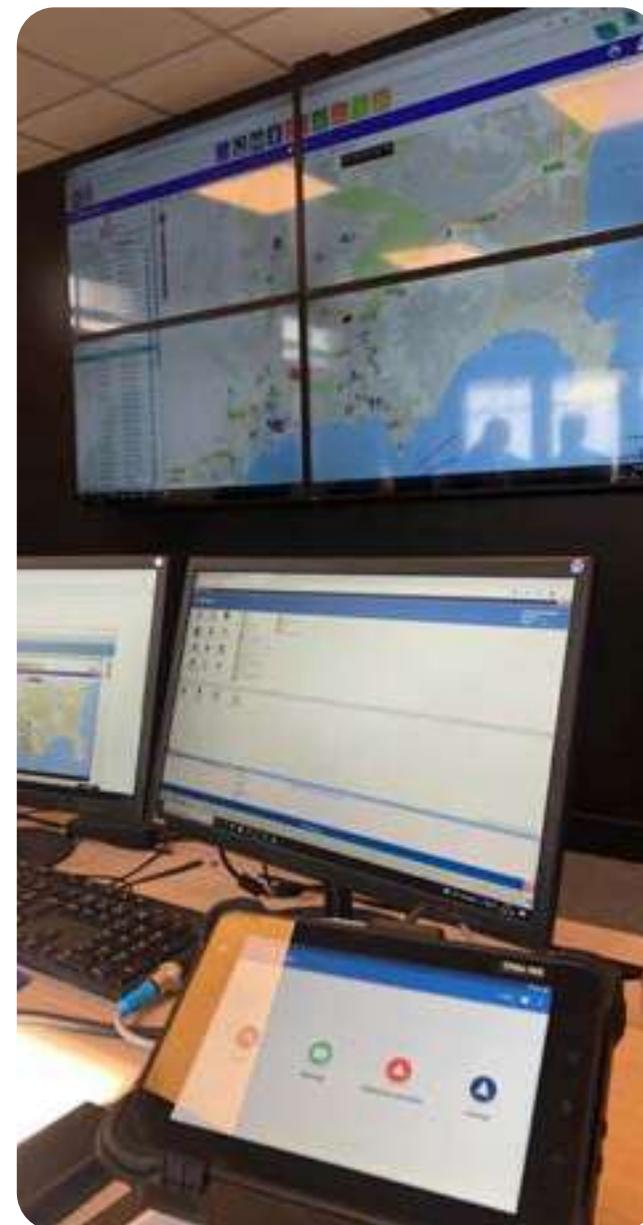
CENTRE OPÉRATIONNEL DE PILOTAGE

Un Centre Opérationnel de Pilotage (COP) pour la collecte a été inauguré le 11 février 2022. Le COP est un lieu fermé, accessible par badge, équipé de plusieurs écrans et ordinateurs depuis lequel la planification et le suivi de la collecte des déchets sont gérés en temps réel par les ordonnanceurs (planificateurs).

Depuis ce Centre Opérationnel de Pilotage, les équipes de planification de la collecte peuvent utiliser un nouveau système informatique nommé le Système d'Aide à l'Exploitation, comprenant plusieurs logiciels métiers qui permettent notamment la planification des ressources, le suivi GPS, la gestion des bacs.

L'OPTIMISATION DU 3 OCTOBRE 2022

Grâce à la nouvelle gestion « informatique 2.0 » du service de la collecte, le COP a accompagné la mise en oeuvre des nouvelles tournées optimisées de collecte, en permettant de mieux comprendre les difficultés rencontrées, d'ajuster les moyens de collecte et en améliorant la réactivité du service grâce au suivi en temps réel et aux statistiques fournies par les logiciels. Il a également permis d'améliorer les réponses aux usagers.



COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre est réalisée :

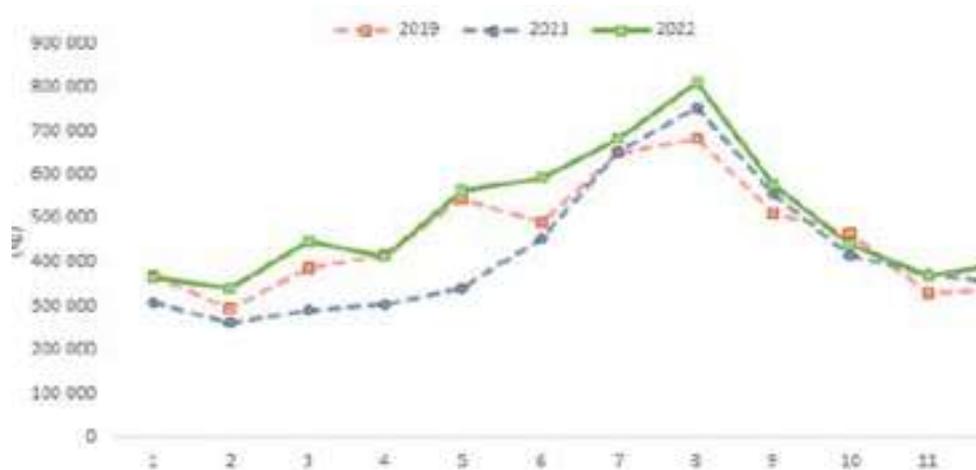
- en point d'apport volontaire pour l'ensemble des usagers ;
- en porte-à-porte pour les Cafés-Hôtels-Restaurants des centres villes de Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins (village).

6003 tonnes de verre collectées
37,1 KG de verre par habitant



+ 18,4 % DE VERRE
en 2022 par rapport à 2021

▼ TONNAGES MENSUELS VERRE



NB : Période 2020 (COVID-19) non indiquée car non représentative.



Les tonnages de Cannes et Théoule-sur-mer ont respectivement augmenté de **27% et 37%** grâce à la **prise économique et touristique**.

LA COLLECTE DU VERRE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Les usagers disposent de **312** bornes d'apport volontaire de verre :
210 colonnes aériennes et 102 conteneurs enterrés.

La collecte est effectuée par un prestataire privé, VEOLIA, sur l'ensemble du territoire.

Le fonctionnement et propreté (maintenance et nettoyage) du parc est assuré par :

- Lavages des bacs : VEOLIA sur Mandelieu et la régie sur le reste du territoire;
- Lavages des colonnes enterrés : CONTENUR(jusqu'à septembre 2022) et VALEOR (depuis octobre 2022);
- Lavages des colonnes aériennes : VALEOR.



**COLONNE À VERRE
AÉRIENNE** ▲



**COLONNE À VERRE
ENTERRÉE** ▲

312 POINTS
de collecte du verre

4 263 TONNES
de verre collectées en PAV

26,4 KG DE VERRE
par habitant en PAV



**- 7,44 % DE VERRE
EN PAV** par rapport à 2021

26 NOUVELLES COLONNES À VERRE À LE CANNET !

CANNES LÉRINS LAURÉATE D'UN APPEL À PROJET DE L'ÉCO-ORGANISME CITEO

En 2020, L'Agglomération Cannes Lérins a été lauréate d'un Appel à Projet (AAP) de l'éco-organisme CITEO afin de densifier le maillage des bornes à verre particulièrement sur la commune du Cannet qui comptait 48 bornes à verre, soit deux fois moins de point de collecte de verre que les recommandations nationales

Ainsi l'été 2022, 26 nouvelles bornes à verre ont pu être installées sur l'ensemble du territoire de Le Cannet. Soit une augmentation de + 50 % du nombre de bornes.

Afin d'informer la population du renforcement du service offert, l'Agglomération a communiqué à l'échelle communale mais aussi à l'échelle de chaque implantation avec une information des usagers dans un rayon de 200 m autour de chaque nouvelle borne.

Le tonnage du verre a augmenté de 6 % en 2022 par rapport à 2019, avec 15,2 kg/hab./an sur le territoire cannettant (32,4kg/hab./an moyenne nationale).

Les objectifs attendus ne sont pas encore atteints.



Nouvelle colonne avenue Général De Gaulles Le Cannet



Article gazette communale – Le Cannettant

LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE CHEZ LES PROFESSIONNELS (CAFÉS-HÔTELS-RESTAURANTS)

La collecte en porte-à-porte chez les professionnels est réalisée :

- Par un prestataire privé, SEA-ASSAINISSEMENT (VEOLIA,) sur les centres-villes de Cannes et Mandelieu ;
- En régie sur le village de Mougins.

1 295 conteneurs à verre

1 740 tonnes
de verre collectées en PAP



**+ 57,7 % DE VERRE
EN CHR** par rapport à 2021



UN PETIT GESTE POUR UNE GRANDE CAUSE

En 2022, le territoire de la CACPL a versé à la Ligue contre le Cancer **16 500 €** au titre des tonnages de verre valorisés en 2021.

Les tonnages de verre collectés en 2021 ont baissé par rapport au 2019, considérant cette situation la CACPL a souhaité par solidarité verser le même montant qu'en 2019 soit 9 500€ au titre des 2 762 tonnes de verre valorisées sur le territoire cannois.

Le restant 7 000€ a été versé via UNIVALOM au titre des 2 303 tonnes de verre valorisé sur les 4 autres communes.

LA COLLECTE EST RÉALISÉE :

À CANNES :

- Le mardi et le vendredi, à partir de 8h30, pour le centre-ville
- Le lundi et le jeudi, à partir de 8h30, pour La Bocca, République et autres producteurs.

Des collectes supplémentaires sont planifiées pendant les congrès et les manifestations.

Un calendrier de collecte spécifique est distribué à l'ensemble des producteurs en début d'année.

À MANDELIEU-LA NAPOULE :

- Le mardi et/ou le vendredi selon le gisement, à partir de 6h00.

À MOUGINS :

- Chaque CHR est collecté 2 à 3 fois par semaine

EXEMPLE DE BAC CHR ►



COLLECTE DES TEXTILES

En 2022, les usagers ont pu déposer leurs vêtements, chaussures et différents textiles dans **77 BORNES** réparties sur **62 SITES**. Les déchets textiles collectés sont ensuite triés, réutilisés ou recyclés selon leur état.

97 % des textiles collectés sont recyclés :

- Environ **60 %** des vêtements sont revendus soit directement dans des boutiques solidaires en France soit expédiés à l'étrangers en vêtements d'occasion ;
- Environ **22 %** sont recyclés en chiffons d'essuyage ;
- **15 %** constitués des matières laineuses naturelles ou synthétiques sont destinés à l'effilochage pour la production de feutrine ou à la filature pour les matières naturelles.

Les **3 %** de refus sont valorisés en Combustible Solide de récupération (CSR).

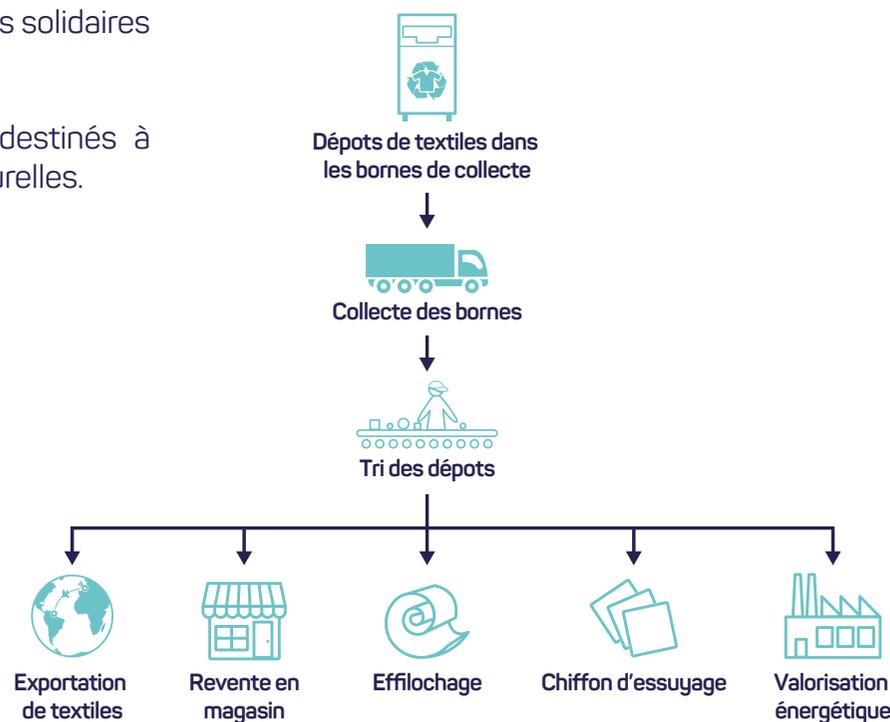
77 bornes

479 tonnes de textiles collectés

3 KG de textiles par habitant



-1,48 % DE TEXTILES
par rapport à 2021



REPARTITION DES BORNES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE PAR ASSOCIATION

Deux associations sont présentes sur le territoire de l'Agglomération : **MONTAGN'HABITS ET LE RELAIS**, qui collectent et valorisent les textiles.

	CANNES	LE CANNET	MANDELIEU	MOUGINS	THÉOULE	TOTAL
MONTAGN'HABITS	38	7	16	6	1	68
LE RELAIS	0	0	1	8	0	9

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LES ENCOMBRANTS SONT DES DÉCHETS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DES MÉNAGES QUI, EN RAISON DE LEUR VOLUME OU DE LEUR POIDS, NE PEUVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE PAR LA COLLECTE USUELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET NÉCESSITENT UN MODE DE GESTION PARTICULIER.

L'Agglomération Cannes Lérins organise leur collecte sur tout le territoire. Cette collecte est effectuée par les services des communes de Cannes et Mougins sur leur territoire via un mandat de gestion provisoire. A Mandelieu-La Napoule, la collecte est effectuée par un prestataire, Sud Est Assainissement – Véolia. Le ramassage en porte-à-porte est effectué sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois (et 5^{ème} si 5 lundis dans le mois).

Sur les communes de Théoule-sur-Mer et Le Cannet, la collecte est effectuée en régie sur prise de rendez-vous :

- Théoule-sur-Mer : les jeudis et vendredis
- Le Cannet : du lundi au samedi matin.

La collecte des dépôts sauvages est réalisée concomitamment à celle des encombrants. Les équipes de collecte ont pour consignes de collecter tous les encombrants rencontrés sur la voie publique, que ce soit aux côtés des encombrants dont la collecte a été confirmée par rdv, ou sur le circuit de collecte.

Les dépôts sauvages sont également signalés par les services communaux, les services de police ainsi que les particuliers par signalement (application mobile des communes ou réseaux sociaux ou téléphone ou mail).



**COLLECTE DES
ENCOMBRANTS SUR
LA COMMUNE DU CANNET**

**5 476 TONNES D'ENCOMBRANTS
COLLECTÉES EN PORTE-À-PORTE**

33,9 KG PAR HABITANT



- 8,5 %
d'encombrants collectés
par rapport à 2021

Service mobile de collecte de proximité 100% gratuit disponible depuis le 05 février 2020 pour les usagers qui ont la possibilité de déposer leurs petits encombrants, leurs petits appareils électroménagers (D3E), leurs déchets dangereux et leurs huiles alimentaires ménagères usagées. Les objectifs de cette prestation sont d'optimiser le tri et de mieux valoriser les déchets, de réduire la pollution et la dégradation du réseau d'assainissement et de venir en soutien à la collecte des encombrants en porte-à-porte.

LE TRI À VOTRE PORTE : QUOI DE PLUS SIMPLE ?

L'accès aux déchèteries de l'Agglomération est gratuit dans la limite de 1,5 tonne par an et par foyer pour les déchèteries du SMED, dont celle de Cannes, depuis le 1er juillet 2021. Il en sera de même à partir du 1er janvier 2022 sur les 21 déchèteries du territoire CAP AZUR.

Mais tout le monde n'a pas toujours le temps, les moyens matériels ou tout simplement le réflexe de trier ! Résultat : de nombreux petits déchets finissent dans le bac d'ordures ménagères. Or, ils nécessitent une attention particulière pour leur fin de vie, que ce soit pour être recyclés, réparés ou traités spécifiquement, et éviter ainsi la pollution de notre cadre de vie.

Ce service mobile de collecte est réparti sur **9 sites** :

CANNES :

- Place des Allées (service déplacé temporairement au Marché Forville) : les 1er jeudis des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 9h à 14h ;
- Marché La Bocca : les 4ème mercredis des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 7h30 à 12h30 ;
- Parking Médiathèque de Ranguin : les 4ème mercredis des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre 7h30 à 12h30 ;
- Place Saint Jin-Jin : les 1er jeudis des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre de 9h à 14h.

MANDELIEU :

- Marché Boulevard des Ecureuils (parking Béguier) : tous les 1er mercredis de chaque mois de 7h30 à 12h30 ;
- Marché La Napoule (parking Soustelle) : tous les 2ème jeudis de chaque mois de 7h30 à 12h30 ;
- Marché Capitou : tous les 3ème samedis de chaque mois de 7h30 à 12h30.

MOUGINS :

- Chemin de Faissole : tous les 1er samedis de chaque mois de 7h30 à 12h30 ;
- Place des Arcades : tous les 3ème samedis de chaque mois de 9h à 14h.



Depuis son lancement, plus de **39 TONNES** de petits encombrants et déchets dangereux ont été collectées grâce au Relais Tri Mobile dont **13,4 TONNES** en 2022

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

LES DÉCHETS VERTS SONT LES RESTES DE VÉGÉTAUX PROVENANT DE L'ENTRETIEN DES JARDINS ET DE LA TAILLE DES HAIES : BRANCHES COUPÉES OU MORTES, FEUILLES, TONTES DE GAZON, FLEURS FANÉES, ...

Une collecte des déchets verts est réalisée en porte-à-porte uniquement sur la commune de Mandelieu-La Napoule. Elle est effectuée par un prestataire, la société Sud Est Assainissement – Véolia.

La collecte est effectuée :

- de novembre à mars : les 2ème et 4ème lundis du mois (+ le 5ème lundi si 5 lundis dans le mois) ;
- d'avril à octobre : tous les lundis.

Les administrés doivent prendre RDV pour être collectés au numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

2 PÉRIODES :

HIVERNALE (NOVEMBRE À MARS)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 20 m³, 1 BOM 14 m³ et 2 camions plateau
- Moyens humains : 3 chauffeurs PL, 2 chauffeurs VL et 8 équipiers de collecte

ESTIVALE (AVRIL À OCTOBRE)

- Nombre de véhicules qui interviennent sur la prestation : 2 BOM 14 m³ et 1 camion plateau
- Moyens humains : 1 chauffeur PL, 1 chauffeur VL et 5 équipiers de collecte
- Temps annuel chauffeur : 1 063 h (0.66 ETP) et 1 562 h (0.97 ETP)

Les habitants des autres communes peuvent se rendre en déchèteries.



456 TONNES

de déchets verts collectées en porte-à-porte

2,8 KG par mandocien



EN 2022, L'AGGLOMÉRATION DÉVELOPPE SA STRATÉGIE DE VALORISATION DE SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis juin 2022, l'Agglomération érige sa stratégie afin de lancer une première phase de déploiement de la collecte et de la valorisation des déchets alimentaires courant 2023.

Cette démarche vient répondre à l'exigence réglementaire de généraliser la valorisation des déchets alimentaires avant le 1er janvier 2024, mais aussi au besoin de diminuer nos Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) face à la pénurie d'exutoires et de maîtriser nos coûts de traitement.

L'Agglomération souhaite inscrire cette démarche dans un projet d'économie circulaire et impliquer l'ensemble des intervenants (collecteurs, syndicats de traitement, usagers, agriculteurs utilisateurs finaux du produit, ...) afin d'obtenir l'adhésion de tous nécessaire à la réussite du projet.

Tout d'abord il a fallu estimer le gisement potentiel de ces déchets. L'étude du contenu de nos poubelles d'Ordures Ménagères réalisée en juin 2022 sur l'ensemble des 5 communes a montré que cette dernière contenait 37 % de déchets alimentaires, bien au-dessus de la moyenne nationale de 27%. Sur notre territoire, chaque habitant produit en moyenne 175 kg par an de déchets alimentaires.

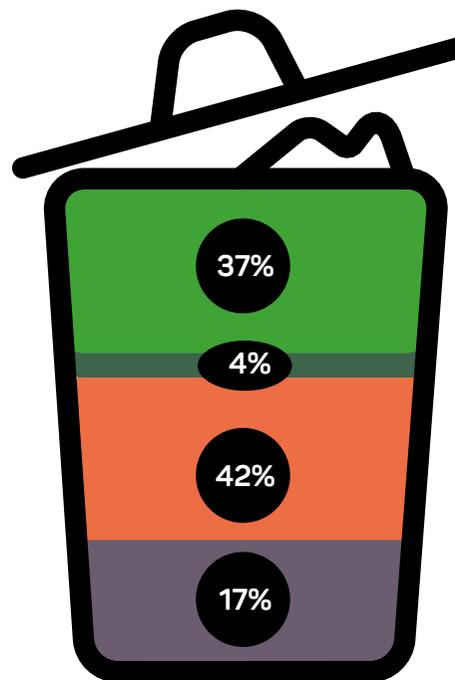
Ensuite un comité de pilotage composé d'élus et techniciens de chaque commune, accompagné par le bureau d'étude Verdicité et les services communautaires, a défini le scénario de déploiement de ce nouveau service.

Comme pour les tournées optimisées, ce service est ajustée à la typologie d'habitat (résidentiel/urbain dense)

Le compostage individuel et collectif sera développé dans les zones résidentielles avec une formation des usagers et la mise en place d'un numéro Vert. Des bornes à biodéchets seront installées dans les centres villes denses pour une collecte en point d'apport volontaire.

37% DES ORDURES MÉNAGÈRES SONT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Moyenne nationale 27%



Déchets alimentaires

--> 28 100 tonnes/an

Déchets verts

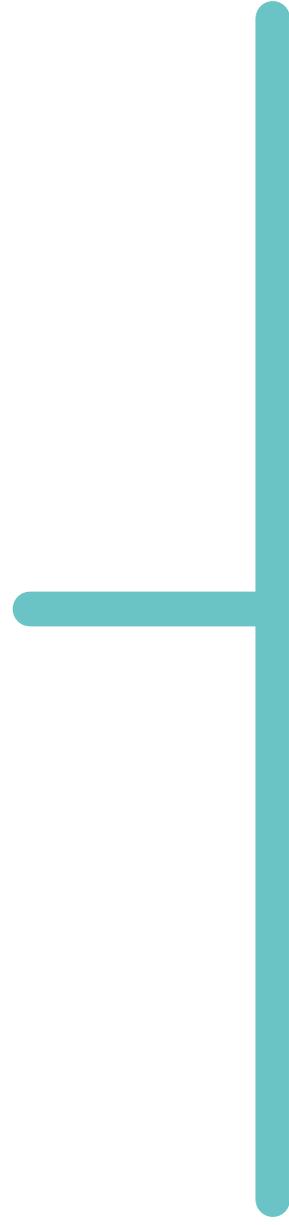
--> 3 300 tonnes/an

Emballages, verre, plastiques, déchèterie, textiles...

--> 32 550 tonnes/an

Ordures ménagères résiduelles

--> 13 200 tonnes/an



ACTIONS DE PROXIMITÉ

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets triés, la direction Relation aux Usagers et Qualité contrôle et sensibilise au quotidien les usagers avec notamment ses ambassadeurs du tri présents sur le terrain. Cette direction traite également les doléances (mail, téléphone, courrier) en lien avec les autres directions de la collecte.

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE PROXIMITÉ



8 921 DOLÉANCES PAR
MAILS ET TÉLÉPHONES
TRAITÉES :

41 appels et mails reçus
par jour ouvré en moyenne

Répartition des doléances par commune :

- Cannes : 3 052,
- Le Cannet : 1 845,
- Mandelieu-La Napoule : 1 211,
- Mougins : 2685,
- Théoule-sur-Mer : 121,
- Communes extérieures à la CACPL: 7.



37% des doléances
portent sur les demandes
de nouvelles dotations
en conteneurs de tri
sélectif ou d'ordures ménagères.

AU NIVEAU DES RÉCLAMATIONS :

998 demandes de conteneurs d'**ORDURES MÉNAGÈRES NON COLLECTÉS**. Après analyse, 46% de ces doléances se vérifient sur le terrain ;

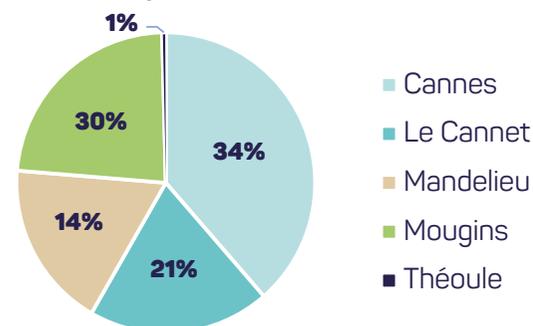
540 demandes de conteneurs de **TRI SÉLECTIF NON COLLECTÉS**. Après analyse, 47% de ces doléances sont justifiées ;

825 signalements de **DÉPÔTS SAUVAGES**. Après analyse, 67% de ces doléances sont justifiées ;

1471 réclamations diverses. *Après analyse, seules 43% de ces doléances sont justifiées.*



▼ Répartition des doléances par commune





499 médiations terrains réalisées sur l'ensemble des communes du territoire CACPL et réparties comme suit :

- Cannes : 327 ;
- Le Cannet : 114 ;
- Mandelieu-La Napoule : 37 ;
- Mougins : 54 ;
- Théoule-sur-Mer : 10.



196 courriers entrants sur la thématique déchets et **281** courriers sortants à l'initiative de la CACPL ont été envoyés.

Dans le cadre de l'optimisation de la collecte, **94 397** courriers ont été envoyés dont :

- 58 983 aux Cannois
- 26 313 aux Cannettans
- 8 771 aux Mouginois
- 330 à l'attention des Syndics et des sociétés de nettoyage

42 FLYERS D'INFORMATION :

Cannes : 27 boîtages – 1 862 foyers
Le Cannet : 11 boîtages – 1 068 foyers
Mandelieu : 2 boîtage – 33 foyers
Mougins : 2 boîtages – 65 foyers
Théoule : 0 boîtage – 0 foyer



10 nouvelles conventions de collecte



26 caractérisations réalisées sur les emballages ménagers de l'ensemble du territoire de l'Agglomération.



CARACTÉRISATION DE LA CS ▲



39 précollectes de tri sélectif effectuées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Cannes Lérins.

VISITE DU CENTRE DE TRI

En 2022, 14 visites ont été organisées et 115 personnes sensibilisées. Néanmoins, soucieuse de proposer une solution permettant de découvrir cet équipement de tri parmi les plus modernes en France, l'Agglomération propose également une visite virtuelle du site sous forme de vidéo.



VISITE DU CENTRE DE TRI DE CANNES ▲

STAND DE PRÉVENTION DÉCHETS

Sur le territoire Cannes Lérins, 102 stands et animations grand public (événements, relais tri mobile,...) ont pu être tenus en faveur de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri collecte de l'Agglomération Cannes Lérins.



◀ **STAND D'ANIMATION
CANNES CHAMPETRE**



STAND D'ANIMATION RELAIS TRI MOBILE ▲

SENSIBILISATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la prestation de sensibilisation scolaire, initialement réalisée sur Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaires de la CACPL. En 2022, 119 classes de maternelles et élémentaire (2917 élèves), 6 classes Collège/Lycée (131 élèves) ont été sensibilisés à la prévention des déchets, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou au tri sélectif. Le programme de sensibilisation, actuellement en cours, sera mené tout au long de l'année scolaire 2022/2023 sur les mêmes thématiques.

ECOL'O'DEFI

En parallèle de ces sensibilisations scolaires, un concours d'initiative citoyenne ayant pour but d'améliorer le tri, favoriser le recyclage, diminuer le gaspillage alimentaire ou encore promouvoir une consommation responsable est proposée chaque année aux classes du territoire de l'Agglomération. Pour l'année 2022, le thème du concours Ecol'o'défi était « Le zéro déchet, c'est stylé ». Les élèves inscrits, de la maternelle au lycée, devaient organiser un événement sur la thématique du zéro déchet. Un jury composé d'élus et d'Inspecteur de l'Education Nationale s'est constitué afin de départager les participants et décerner un trophée aux classes gagnantes le 10 juin 2022.

Les gagnants 2022

• Trophée Pitchoun :

1er ex-aequo : les classes de CE1, de Mme Cotenceau et Mme Perray, de l'école Eugène Vial à Cannes,

• Trophée Junior :

1er prix pour la classe de CM1-CM2 de Mme Speransa, de l'école des Mirandoles au Cannet,

• Trophée Collège-Lycée :

1er prix pour la classe de 6ème de Mme Guirand/Arnoux, du collège Albert Camus à Mandelieu,

2ème prix pour les eco-délégués de M.Lecoeur, du lycée Bristol à Cannes.



6ème du collège Albert Camus à Mandelieu



Eco-délégués du collège Pierre Bonnard au Cannet

TRIAGE AU SORT

Le jeu-concours Triage au Sort a pour objectif de sensibiliser le grand public au tri sélectif et au recyclage des emballages ménagers de manière ludique. Les participants doivent trier leurs bouteilles en plastique, y glisser un bulletin de participation, puis déposer ces bouteilles dans les différents dispositifs de récupération du tri sélectif (bornes enterrées, bacs jaunes, sacs jaunes). Les gagnants sont ensuite tirés au sort pour se voir remettre les lots offerts par les partenaires du jeu, qui sont des entreprises installées sur le territoire communautaire. Pour cette édition, 88 lots ont aussi pu être mis en jeu grâce à 56 partenaires.



Remise des lots du jeu concours Triage au Sort 2022.

**TRIER
POUR GAGNER**

GLISSEZ VOTRE BULLETIN DANS UNE
BOUTEILLE PLASTIQUE TRANSPARENTE
ET DÉPOSEZ-LE DANS UN SAC JAUNE
OU SAC DE COLLECTE JAUNE.
Infos sur www.canneslérins-trier.fr

JEU CONCOURS
"TRIAGE AU SORT"
DU 1^{ER} AU 30 AVRIL
DE NOMBREUX LOTS
À GAGNER

PARTENAIRES DU CONCOURS

**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

LE DISPOSITIF CLIINK®



Pour participer :

- 1 Je m'inscris sur l'application Cliiink* et j'ajoute mon code challenge CACPL_2022_CM (rubrique «gérer mes codes» si j'ai déjà un compte)
- 2 Je trie mes emballages en verre dans les bornes Cliiink et je cumule des points
- 3 Le collège le plus performant gagne le concours ! **



LE DISPOSITIF CLIINK® :

Pour rappel, Cliiink est un service innovant qui consiste à encourager le tri sélectif des emballages en verre. Pour la première fois, tous les acteurs de la chaîne de tri sont impliqués dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant : à chaque emballage en verre déposé dans une colonne à verre équipée d'un dispositif Cliiink, un point est crédité sur le compte de l'adhérent. Ensuite, l'utilisateur peut échanger ses points contre des bons de réduction auprès d'enseignes locales ou les reverser sous forme de don aux associations.

Depuis son installation au mois de novembre 2018, 100 bornes à verre ont été équipées du dispositif sur le territoire. A ce jour et depuis son installation, le 6ème millionième dépôt Cliiink a été franchi, 5 262 usagers sont inscrits et plus de 4 849 souscriptions aux offres commerciales locales ont été réalisées (sport, mode, loisirs, culture,...).

Véritable outil de sensibilisation au tri du verre, du 5 décembre 2022 au 5 janvier 2023 s'est tenu la 2ème édition du « Challenge Cliiink inter-écoles de Cannes Lérins » auprès de 8 écoles du territoire. Pour remporter le jeu-concours, les écoles devaient répondre à un double objectif : trier le plus d'emballages en verre et générer un maximum d'inscriptions au challenge (famille, amis et voisins). Cinq écoles ont été récompensées dont l'école le Val des Fées qui est arrivée 1ère et a remporté un chèque de 300€ grâce à son dépôt de 3 889 emballages et l'inscription de 64 utilisateurs (200€ pour Eugène Vial à la 2ème place, 100€ pour Cottage Mimosas à la 3ème place, 80€ pour Pasteur à la 4ème place et 70€ pour l'école de Mougins-le-Haut à la 5ème place). Sur toute sa durée, le challenge a généré le tri de 13 876 emballages en verre et l'inscription de 237 utilisateurs.



COMMUNICATION

INFOTRI, UN SITE ENTIÈREMENT DÉDIÉ À LA GESTION DES DÉCHETS

Confrontée au besoin de clarification des consignes de tri par les usagers et au renforcement parallèle des préoccupations écologiques, la Direction de la collecte met régulièrement à jour son site www.canneslerins-infotri.fr.

Cette plateforme, entièrement dédiée à la bonne gestion et le tri des déchets, vise à apporter à ses usagers des réponses simples aux interrogations quotidiennes qu'ils peuvent se poser, mais également à les inciter à aller plus loin dans leur démarche écoresponsable en les accompagnant dans la mise en pratique de bons gestes de tri et de réduction des déchets.



UN NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE INTERACTIF

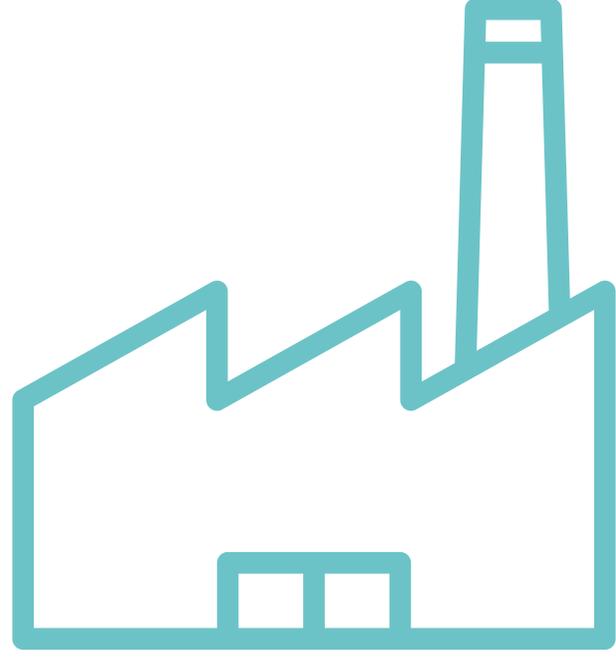
Afin de simplifier la compréhension des jours et horaires de collecte des ordures ménagères mais aussi de préparer l'optimisation de ses circuits de collecte, l'Agglomération a mis en place en octobre 2022 un calendrier de collecte interactif. Un outil ludique permettant aux administrés de connaître leur fréquence de collecte avec précision et réactivité.



UN SITE SIMPLE ET EXHAUSTIF

En plus du rappel des consignes de tri, de l'accès à un calendrier interactif des jours et horaires de collecte et de la localisation des points d'apport volontaire de déchets du territoire, l'utilisateur peut se familiariser avec les bases de la gestion des déchets (compostage, astuces du quotidien...), trouver des éclaircissements sur certaines idées reçues avec une FAQ et découvrir l'ensemble des actualités et services déployés pour une gestion raisonnée des déchets (collecte des encombrants, plateforme de vente en ligne, points de collecte des petits déchets dangereux ...). De plus, un moteur de recherche a été développé permettant de découvrir le ou les exutoires propres à chaque déchet.

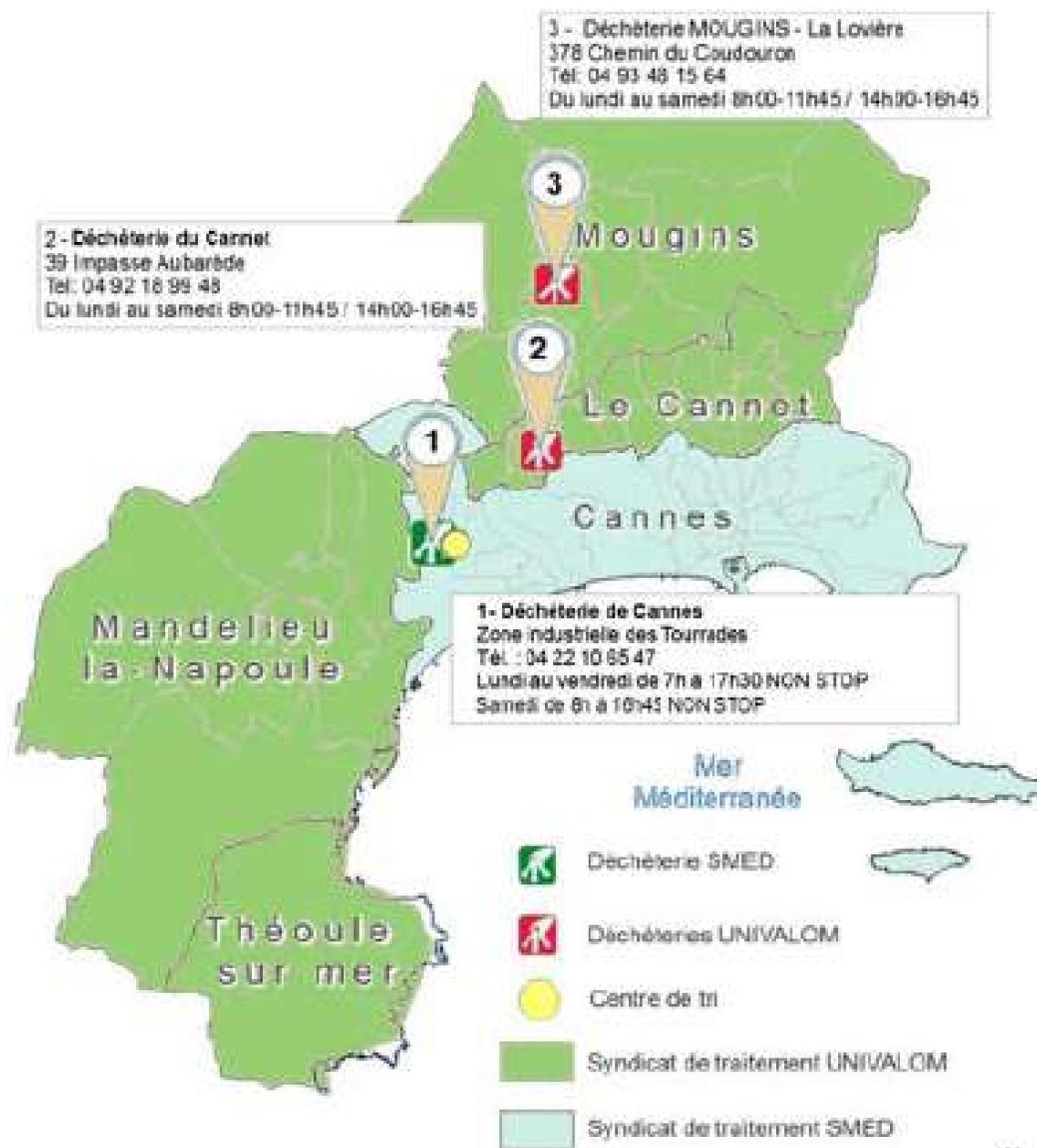
Tout ce que vous devez savoir, et plus encore, concernant le tri et la gestion de vos déchets sur une seule plateforme !



TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'Agglomération a transféré la compétence traitement des déchets dont la gestion de ses déchèteries à deux syndicats :

- **UNIVALOM** assure le traitement des déchets produits sur les territoires de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer, et exploite les déchèteries de Le Cannet et de Mougins ainsi que le quai de transfert de Le Cannet ;
- Le **SMED06** assure le traitement des déchets produits sur le territoire de Cannes et exploite la déchèterie et les quais de transfert de cette commune.





L'ACTIVITÉ DÉCHETS EN CHIFFRES: INDICATEURS

TONNAGES COLLECTÉS

Les tonnages de l'année 2022 sont marqués par la reprise économique et touristique. Sans atteindre les valeurs de 2019, nous constatons une augmentation de 2,47 %. Cette augmentation est très marquée pour le verre (+18,37 %), notamment des professionnels CHR avec + 57,7 %. C'est sur le territoire de Cannes qui avait été le plus impacté par la crise sanitaire que l'on observe les plus fortes hausses.

+1,94 % pour les OM

+6,91 % pour les EMR

+18,37 % pour le verre

▼ TONNAGES COLLECTÉS PAR CANNES LÉRINS (HORS DÉCHÈTERIES)

FLUX	TONNAGES				PERFORMANCES (KG/HAB/AN)			
	2019	2021	2022	EVO 2021/22	CACPL 2022	PACA 2020	NATIONAL 2019	
OMA⁸	OMR ¹	79 179	74 968	76 420	1,94%	472,7	364	249
	EMR ²	10 212	9 492	10 148	6,91%	62,8	37,6	50
	JMR ³	412	301	190	-36,89%	1,2		
	Verre	5 341	5 071	6 003	18,37%	37,1	24,8	32
	dont PAV ⁴	3 732	4 000	4 263	7,44%	26,4		
	dont CHR ⁵	1 609	1 065	1 740	57,70%	10,8		
	Textiles	540	486	479	-1,48%	3	2,1	3,1
Biodéchets			2					
DÉCHETS COLLECTÉS EN PAP PAR LA CACPL HORS OMA	Encombrants ⁶	5 622	5 985	5 476	-8,50%	33,9		
	Déchets verts ⁷	512	474	456	-3,80%	2,8		
TOTAL	101 818	96 777	99 171	2,47%	613,4			

¹ Ordures ménagères résiduelles - comprend les résidus de balayage

² Emballages ménagers recyclables

³ Journaux Magazines-Revues

⁴ Point d'Apport Volontaire

⁵ Cafés-Hotels-Restaurants : prestation réalisée sur Cannes, Mandelieu-La Napoule et Mougins

⁶ Collecte par les services Allo-Mairie

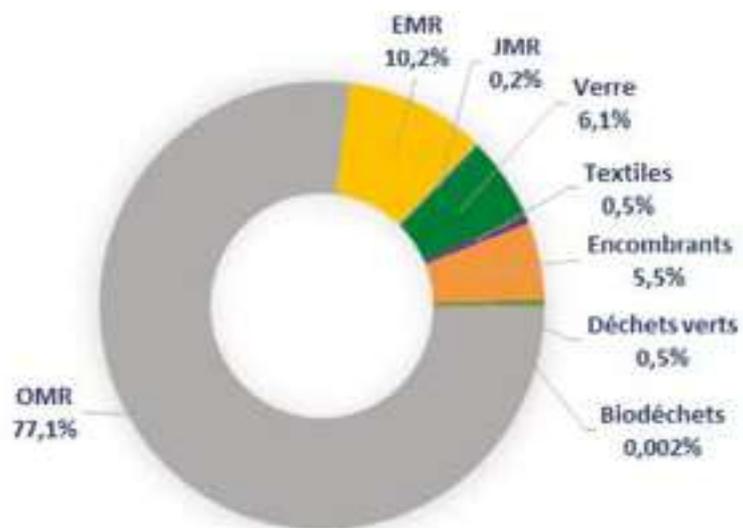
⁷ Collecte réalisée uniquement sur Mandelieu-La Napoule

^A issus ORDEC PACA (données 2019)

^B issus MODDECOM 2017 ADEME

⁸ Ordures Ménagères et Assimilées = déchets collectés par la CACPL - hors encombrants et déchets verts

▼ RÉPARTITION DES TONNAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS PAR LA CAPL EN 2022 (HORS DÉCHÈTERIES)



▼ ÉVOLUTION DES TONNAGES MENSUELS COLLECTÉS PAR LA CACPL EN 2022



▼ TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE CANNES LÉRINS (TONNES/AN)

	ENCOMBRANTS	DÉCHETS VERTS	GRAVATS PROPRES	GRAVATS SALES	BOIS	FER-RAILLES	DEEE ¹	CARTON	DDM ²	MOBILIER	TOTAL
2019	15 279	16 282	5 807	977	3 243	1 448	829	553	327	2 684	47 429
dont Cannes	5 319	7 218	4 831	38	1 964	872	477	228	223	1 617	22 787
Le Cannet	1 093	2 049	345	554	454	227	212	28	40	584	5 586
Mougins	2 343	6 091	631	381	820	345	140	13	63	483	11 310
hors déchèteries ³	6 524	924		4	5	4		285	1		7 746
2021	14 058	13 034	5 696	2 473	2 500	1 328	791	587	280	2 879	43 625
dont Cannes	4 902	4 326	3 913	510	952	682	419	201	151	1 540	17 596
Le Cannet	987	3 133	948	1 086	767	366	232	77	69	918	8 583
Mougins	1 792	4 554	832	845	762	280	136	43	60	421	9 725
hors déchèteries ³	6 377	1 021	3	32	19	0	4	266	0	0	7 721
2022	12 851	11 086	5 275	4 033	2 179	1 216	691	609	290	2 865	41 097
dont Cannes	3 519	3 134	3 593	351	679	590	353	215	126	1 552	14 112
Le Cannet	1 028	2 626	1 047	931	631	353	213	87	87	854	7 857
Mougins	2 130	4 346	633	2 681	869	273	111	41	73	459	11 618
hors déchèteries ³	6 175	980	2	70	0	0	14	266	5	0	7 511
dont issus SMED	3 728	493	0	0	0	0	0	0	0	0	4 221
issus UNIVALOM	2 447	487	2	70	0	0	14	266	5	0	3 290

¹ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

² DDM : Déchets Dangereux des Ménagers (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, déchets médicaux, huiles alimentaires et de vidange.)

³ Quai VEOLIA

▼ APPORTS EN DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE CANNES LÉRINS EN KG/HAB.

	ENCOMBRANTS	DÉCHETS VERTS	GRAVATS PROPRES	GRAVATS SALES	BOIS	FER-RAILLES	DEEE ¹	CARTON	DDM ²	MOBILIER	TOTAL
2019	95,2	101,4	36,2	6,1	20,2	9,0	5,2	3,4	2,0	16,7	295,4
2020	82,5	85,5	30,9	9,9	14,8	7,8	4,6	2,9	1,7	14,1	254,8
2021	87,9	81,5	35,6	15,5	15,6	8,3	4,9	3,7	1,7	18,0	272,6
2022	79,5	68,6	32,6	24,9	13,5	7,5	4,3	3,8	1,8	17,7	254,2

¹ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

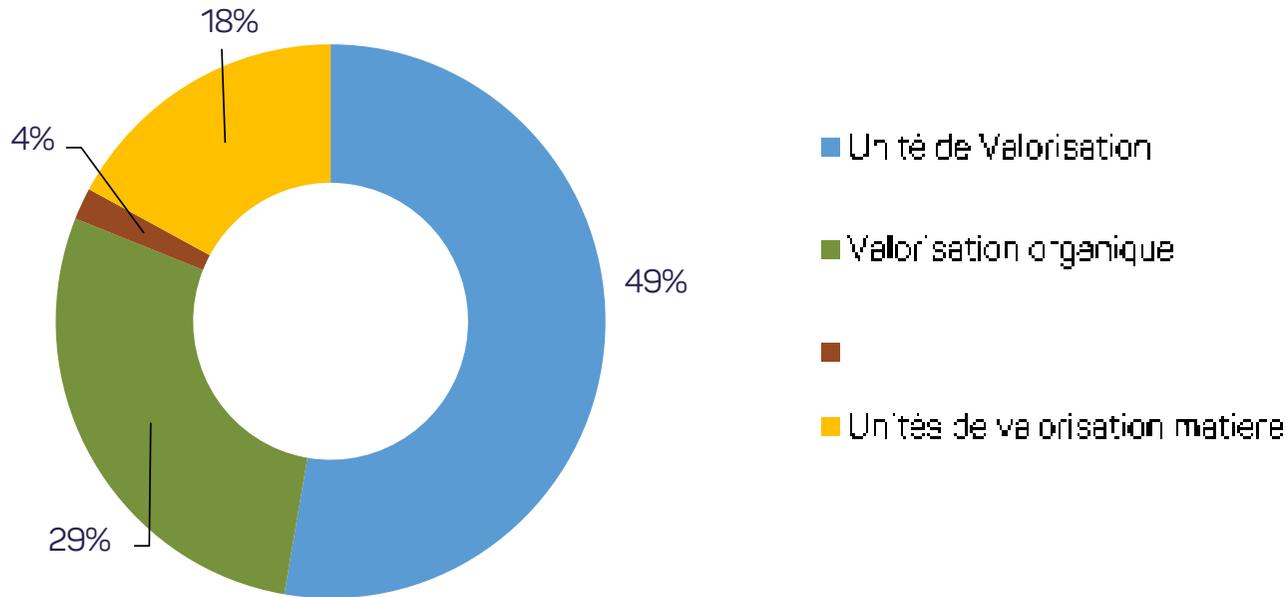
² DDM : Déchets Dangereux des Ménagers (bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, piles, batteries, déchets médicaux, huiles alimentaires et de vidange..)



◀ **CENTRE INTÉGRÉ DE TRANSFERT ET TRAITEMENT DE CANNES COMPRENANT UN QUAI DE TRANSFERT, UNE DÉCHÈTERIE ET UN CENTRE DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE.**

DEVENIR DES TONNAGES COLLECTÉS

▼ RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR TYPE DE TRAITEMENT EN 2022 (HORS COLLECTE ENCOMBRANTS ET DÉCHÈTERIES)



75 T
d'aluminium

19 861 vélos

183 T
d'acier

257 voitures

5 875 T
de verre

12,6 millions
de nouveaux
contenants

5 168,7 T
de papier
carton

21,3 millions de
boîtes à chaussures

58 T
de briques
alimentaires

385 987
rouleaux de
papier toilette

440 T
de plastique
PET

798 million de
pulls polaire

225 T
de plastique PEHD

15 267
bacs de collecte



LES INDICATEURS FINANCIERS

Selon le code général des collectivités territoriales (art. D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, les indicateurs financiers à retracer dans le rapport sont :

- le montant annuel global des dépenses du service et les modalités de financement ;
- le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

MÉTHODOLOGIE :

Toutes les données financières sont extraites de la comptabilité 2021 et 2022, et retracées dans la fonction M14 812.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins déclare sa matrice des coûts sur le site dédié de l'ADEME. La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaborée par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux.

Un retraitement comptable a été opéré sur les données du compte administratif 2022 :

- Les charges rattachées afin d'intégrer le montant de la facturation réelle du mois de décembre 2022 ;
- Les coûts d'utilisation des véhicules des pools municipaux ont été intégrés en 2022 ;
- Les recettes 2022 incluent les derniers acomptes perçus en 2023.

▼ COLLECTE À CANNES



COÛT DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le service public d'élimination des déchets ménagers comprend les services de collecte et de traitement des déchets.

La collecte est réalisée en régie pour les collectes d'OM et de CS sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins, ainsi que la collecte des encombrants et dépôts sauvages sur les communes de Cannes, du Cannet de Mougins de Théoule-sur-Mer et en prestation externe pour tous les autres services.

Le traitement des déchets a été transféré à UNIVALOM pour les communes de Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer et au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (S.M.E.D.) pour les déchets produits sur la commune de Cannes.

La décomposition des coûts est la suivante (montant en €):

TOTAL COLLECTE	37 086 000 €
Collecte	30 548 k€
Charges de structure	3 812 k€
Pré-collecte	1 916 k€
Prévention	460 k€
Communication	332 k€
Autres charges	18 k€
TOTAL TRAITEMENT	20 361 000 €
Coût SMED	14 652 k€
Coût UNIVALOM	7 204 k€
Recettes liées au traitement *	-1 495 k€
COÛT AIDE	57 447 000 €

Recettes = aides des éco-organismes et reventes des matériaux triés

La prestation de collecte des déchets est effectuée :

- **78 %** en régie (dont 58 % en dépenses de personnel) ;
- **22 %** en prestations de services.

NB : Le coût global du service tient compte :

- D'une part, d'une forte quantité de déchets collectés due aux variations touristiques saisonnières et aux manifestations à résonance internationale.
- D'autre part, de la large palette de services mise en place, avec des méthodes et des fréquences appropriées à chaque type de déchets et à chaque zone.

FOCUS SUR LES PRESTATIONS DE COLLECTE

Les prestations de collecte externalisées pour un montant global de **4 139 567€** sont détaillées comme suit :

Prestations de Collecte	Principaux prestataires	Réalisé en 2022
Collecte au porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés (marché 172204)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	2 804 871€
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables (marché 172205)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	714 678 €
Collecte des déchets ménagers de la commune de Théoule-sur-Mer (marché 21019)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	379 473 €
Collecte en porte-à-porte du verre produit par les commerçants, hôtel, restaurateurs et les écoles sur le territoire de la C.A.C.P.L (marché19007)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	179 456 €
Transport par eau de matériel sur l'île Saint-Honorat pour la C.A.C.P.L (marché 19006)	GPT CLSH ET PLANARIA	17 915 €
Collecte en porte-à-porte du verre des cafés, hôtels et restaurants (marché 300071)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	14 940 €
Collecte en apport volontaire du verre (marché 300176)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	10 532 €
Location longue durée Bom 26T avec grue sans chauffeur (marché 201717)	Faun Environnement	5 495 €
Location de bennes compactrices 8A 22M3 SS CHA longue et courte durée MIT SAN MINI-MAXI (marché 180141)	Expert Location Services	5 434 €
Collecte au porte-à-porte des déchets ménagers (marché 300175)	Sud Est Assainissement Véolia Propreté	3 967,86 €
Transport par eau de matériel sur l'île Saint-Honorat (marché 300070)	GPT CMLSH et Planaria	2 805,5 €
TOTAL Prestations de Collecte		4139 567 €

COMPÉTENCE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2014, la compétence d'élimination et de traitement des déchets a été transférée à la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins (C.A.C.P.L.).

La C.A.C.P.L. a adhéré aussitôt à UNIVALOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés et pour la gestion des déchèteries pour le territoire des communes de Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer puis au 1er février 2014, au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (S.M.E.D.) pour la compétence n°1 relative au traitement des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de transport, de stockage et de tri ainsi qu'à la création et à la gestion des quais de transfert des déchets et des déchèteries pour le territoire de la commune de Cannes.



A cet effet, la C.A.C.P.L. verse :

- une contribution au S.M.E.D. qui s'élève à 14 652 000 € (dont 708 640 € de subvention d'équipement) en 2022 contre 14 755 000 € en 2021* soit une baisse de -1%.

Des coûts maîtrisés sur 1 an. Si les tonnages des Ordures Ménagères Recyclables (OMR) sont repartis à la hausse en 2022 par rapport à 2021 en raison de la reprise économique, la baisse des coûts de traitement des OMR de 230 €/tonne en 2021 à 220 €/tonne en 2022 a permis de stabiliser les couts de traitement sur cette période.

- une contribution à UNIVALOM qui s'élève à 7 204 000€ (dont 1 265 000 € de subvention d'équipement pour travaux) en 2022 contre 7 123 000 € en 2021*, soit une hausse de + 1 %.

Des coûts maîtrisés cette année malgré une légère hausse du coût de traitement des OMR de 52,90 €/tonne en 2021 à 55,55 €/tonne en 2022 (hors TGAP).

* (à noter qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le RPQS 2021 :

- la contribution au SMED était de 14 755 000 € et non 16 404 000 €
- la contribution à UNIVALOM était de 7 123 000€ et non de 5 473 000 €

Cette erreur ne modifie pas le coût de traitement en 2022 de 20 442 00 €, montant des recettes liées au traitement de 1 435 000 € déduit.

Les recettes liées au traitement des déchets sont composées :

- des recettes de la gestion des contrats de soutien au tri (CITEO, OCAD3E, ECO TLC.) et des ventes de matériaux (aluminium, acier, verre, carton, papier, plastique) que la ville de Cannes a transféré pour un montant total pour 2022 de 1 457 000€ contre 1 357 000€ en 2021, soit 7.37% d'augmentation. Il est précisé que les montants des recettes 2021 intègrent les derniers acomptes encaissés sur l'exercice N+1 au titre de la gestion N. Cette hausse s'explique par la hausse des tonnages de collecte sélective ;
- des pénalités perçues sur les marchés soit 300€ ;
- du versement de la subvention par l'ADEME dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés pour un montant de 12 450€ ;
- une subvention de 2 000€ du Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance grâce à la mise à disposition d'agents en TIG ;
- une reprise des subventions d'investissement pour un montant de 22 495 €.

En définitive, le coût net global de la compétence traitement pour le territoire de la C.A.C.P.L. s'élève à 20 361 000 € (coût aidé).

PRIX MOYEN À LA TONNE

Le tonnage total des Déchets Ménagers et assimilés s'élève à 123 354 tonnes⁽¹⁾ en 2022. Dans le tonnage sont compris les ordures ménagères et assimilés issus de la collecte (OM et déchets issus de la collecte des résidus urbains, emballages et papiers, verre, textiles) ainsi que les déchets déposés en déchèteries par les services municipaux et communautaires et les usagers.

La globalisation des coûts rapportée au volume total des déchets, donne un **PRIX MOYEN À LA TONNE EN 2022 DE 466€⁽¹⁾**, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2021 (451 € en 2021).

Ramené à la population totale INSEE 2019 de 161 671 habitants, le coût moyen en 2022 s'élève à **355,33€/HAB.** contre 344,88€/hab. en 2021.

(1) Hors résidus de balayage, gravats propre et sale.
Données issues de la matrice des coûts 2022.

MODALITÉS DE FINANCEMENT DU SERVICE

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

		2022	2021
	Base nette (k€)	235 989	227 750
	Taux	12,25%	12,25%
	Base nette (k€)	75 502	72 819
	Taux	15,37%	15,37%
	Base nette (k€)	68 808	66 081
	Taux	9,35%	9,35%
	Base nette (k€)	56 274	53 609
	Taux	12,16%	12,16%
	Base nette (k€)	13 582	13 064
	Taux	7,50%	7,50%
TOTAL COMMUNES (K€)		450 158	433 325
PRODUITS (K€)		54 869	52 829

Le financement du service est assuré pour les particuliers à 100 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.).

La T.E.O.M. est un impôt direct dû par les personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties, ou qui en sont temporairement exonérées.

La T.E.O.M. ne porte pas sur les propriétés qui bénéficient d'une exonération permanente de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les exonérations de plein droit concernent les bâtiments publics affectés à un service public et non productif de revenus, les usines, les locaux situés dans la partie de la commune ou ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Les exonérations facultatives au bénéfice des locaux à usage commercial ou industriel et des immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures n'ont pas été instituées par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CACPL perçoit la TEOM en lieu et place des communes.

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération n'a pas souhaité accroître la pression fiscale en gardant des taux différenciés liés à l'importance et au coût du service rendu par commune.

Le Conseil Communautaire a donc voté par délibération (séance du 8 avril 2022 – Délibération n°23) la reconduction en 2022 des taux applicables en 2021.

En 2022, le produit de la T.E.O.M. s'est élevé à 54,8 M€, soit une progression de **+ 3,86 %** due à l'accroissement des bases d'imposition.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Ville de Cannes a institué en 2016 la Redevance Spéciale afin de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers des professionnels assimilables aux Ordures Ménagères. Cette redevance est désormais perçue par la CACPL depuis le 1er janvier 2017 et s'étend depuis 2019 à l'ensemble du territoire communautaire.

QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS) ?

Auparavant, le service d'élimination des déchets était financé uniquement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui est un impôt calculé sur la valeur locative du foncier bâti, sans aucun rapport avec la quantité de déchets produits. Or, les différents producteurs (particuliers, entreprises et administrations) ne produisent pas la même quantité de déchets selon leurs activités.

La Redevance Spéciale (RS) permet de définir le coût du service auprès de chaque professionnel selon la quantité des déchets produits, tout en tenant compte des coûts réels de leur élimination. Cela permet d'appliquer une facturation proportionnelle au service rendu.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA RS

La Redevance Spéciale s'applique aux professionnels et aux administrations ayant recours au service communautaire de collecte des déchets.

Son tarif est calculé à partir des coûts de collecte et de traitement supportés par la collectivité. Le mode de calcul de la redevance est incitatif. Les tarifs des emballages recyclables et du verre sont moins élevés que ceux des ordures ménagères. La redevance est calculée pour chaque établissement en fonction du nombre de bacs loués et du volume de déchets présenté à la collecte en une année.

En 2022, la CACPL compte 105 contrats annuels répartis comme suit :

- 91 sur la commune de Cannes, - 5 sur la commune du Cannet,
- 4 sur la commune de Mandelieu-La Napoule, - 5 sur la commune de Mougins.

Et 19 contrats événementiels répartis comme suit :

- 18 sur la commune de Cannes, - 0 sur la commune du Cannet,
- 0 sur la commune de Mandelieu-La Napoule - 1 sur la commune de Mougins.

La Redevance Spéciale a permis de générer en 2022 plus d'1,5 million d'euros de recettes par l'Agglomération.

L'augmentation du chiffre d'affaires de redevance spéciale constatée sur les périodes 2021/2022 est due :

- à la crise sanitaire (CODID-19) qui a fortement impacté les tonnages collectés,
- à l'augmentation des quantités de déchets collectés sur le territoire +19% en OM 2022,
- à la hausse des tarifs de la RS +7,5% en 2022,
- aux nouveaux contrats de RS signés.

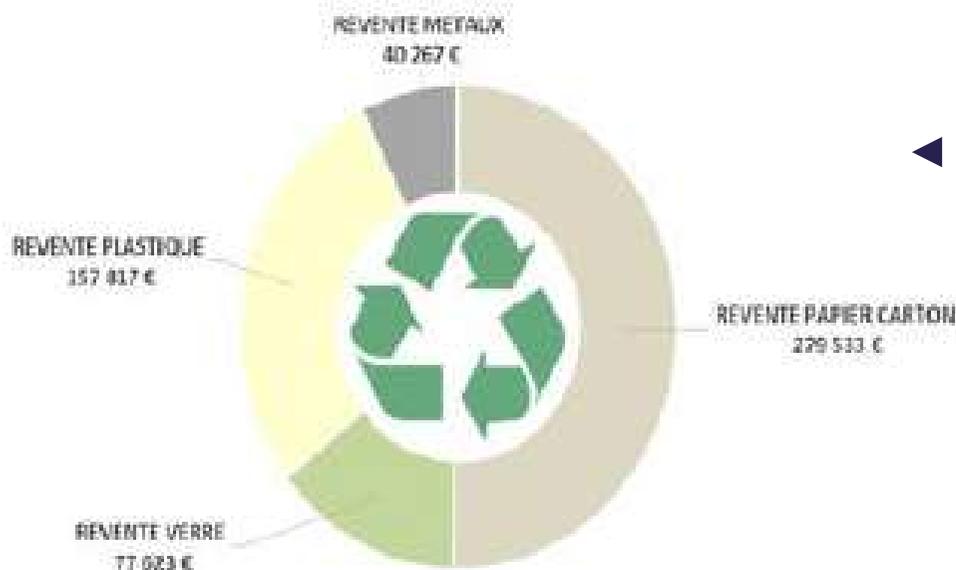
	2019	2020	2021	2022	EVO 2021/22
Nombre de redevables	82	85	92	105	+ 26%
Recettes RS (montant facturé)	995 166,67 €	735 028,82 €	988 534,69 €	1 558 732€	+ 58 %



LE MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Les recettes découlant de la valorisation des matériaux sont perçues par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins uniquement pour la ville de Cannes. Les recettes des communes de Mandelieu-La Napoule, Le Cannet, Mougins et Théoule-sur-Mer sont perçues directement par UNIVALOM (convention déjà existante avant le transfert au 1^{er} janvier 2017) et déduites des tarifs proposés par UNIVALOM.

Ces recettes viennent en déduction du coût du traitement :
soit un montant de 555 240€ en 2022 (contre 400 469€ en 2021).



◀ **RECETTES PERÇUES PAR REVENTE DES MATÉRIAUX EN 2022**

LE MONTANT DES AIDES DES ÉCO-ORGANISMES

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins a repris la gestion des contrats aides sur le secteur de la ville de Cannes et perçoit en conséquence les recettes associées, soit 902 032€ en 2022 contre 957 004€ en 2021, qui viennent en déduction du coût du traitement.

Ainsi, l'Éco organisme CITEO au titre du soutien pour le tri des emballages et des papiers a reversé 891 000€, l'Eco organisme OCAD3E au titre du soutien pour le tri des ampoules et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques a reversé 11 032€, et l'éco organisme ECO TLC au titre du soutien pour le tri des textiles, linges de maisons et chaussures a reversé 15 868€.

MONTANT DES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SUR CONTRAT EN 2022

(Hors prestations incluses dans les mandats de gestion de Mougins et Cannes et hors dépenses d'investissement)

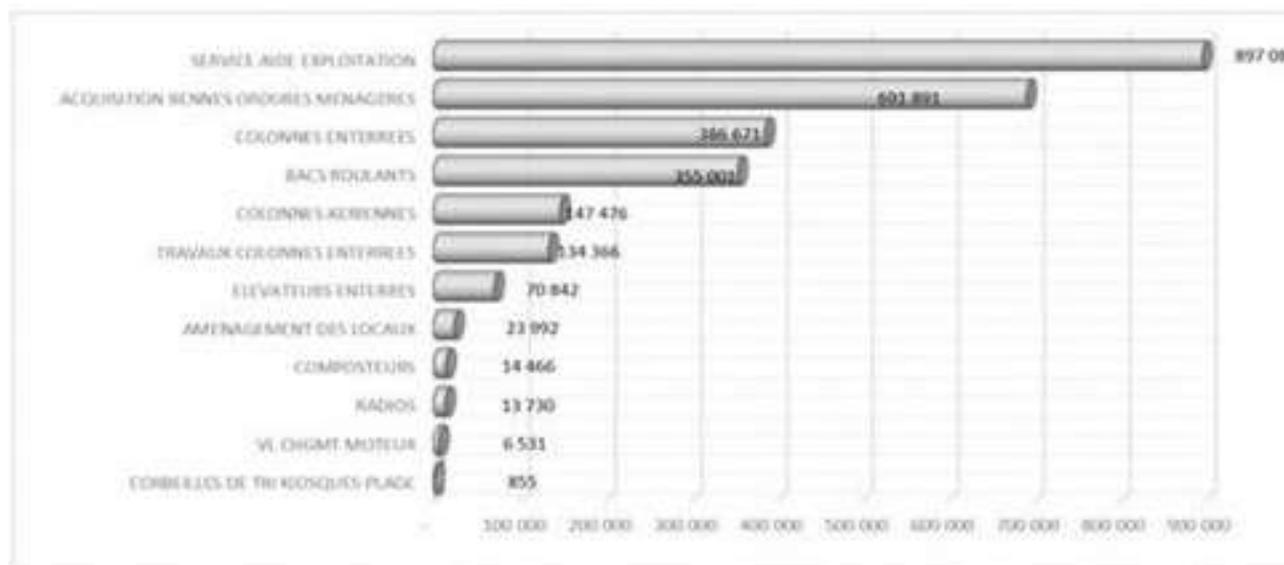
N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
172204	LOT 4 - Collecte au porte -à porte des déchets ménagers et assimilés	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPLETE	2 837 039 €
S0052	LOT A - Approvisionnement en carburants de cuves établies sur le continent	CGA EURODIS	745 124 €
19002A	LOT 5 - Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPLETE	756 416 €
172205	Gestion flotte P/Véhicules industriels	FATEX GROUP	659 362 €
18064	Collecte déchets ménagers sur la commune de Théoule-sur-Mer	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPLETE	379 473 €
20020	Bacs roulants collecte	CONTENUR SL	310 099 €
20036	Collecte en porte-à-porte du verre produit par les commerçants, hôtels, restaurateurs et les écoles	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPLETE	194 396 €
180361	Location entretien EPI	MAJ BLANCHISSERIE DE PANTIN ELIS RIVIERA	114 508€
170491	LOT 1 - Fourniture, maintenance et lavage des colonnes enterrées	CONTENUR SL	102 907 €
19007	Aire de lavage pour les véhicules collecte	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPLETE	102 708 €
201717	Location de bennes compactrices 8A 22M3 SS Cha Longue et courte durée MTT San Mini-Maxi	EXPERT LOCATION SERVICES	78 706 €
19003	Collecte des déchets dangereux et petits encombrants	SUD EST ASSAINISSEMENT VEOLIA PROPLETE	67 613 €
18028	LOT D - Colonne aériennes	SDPV FRANCE SAS	47 498 €

N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
18043	Optimisation de la collecte	INDIGO/ECOBX SARL	38 280€
20006A	Sensibilisation prévention - Tri sélectif en école primaire - LOT 2 : Fourniture et livraison de gants de protection de travail	MEDITERRANEE 2000	34 043 €
190258	LOT 2 : Fourniture et livraison de gants de protection de travail	DESCOURS ET CABAUD PACA	26 826 €
180301	LOT 1 : Fourniture de sacs plastiques pour la collecte OM et TRI	TOUSSAC	23 582 €
19006	Transport par eau de matériel sur l'île Saint-Honorat pour la C.A.C.PL	GPT CMLSH ET PLANIA RIA	20 720 €
180 302	LOT 2 - Fournitures de sacs réutilisables pour la collecte sélective (sacs de pré collecte)	PLAST UP	13 758 €
300064	Livraison et installation de colonnes enterrees à compaction	VCONSYST FRANCE	14 824 €
20039B	Fourniture et livraison EPI - Lot B chaussures de sécurité	SERICONCEPT SARL	13 299 €
20034	Fourniture sacs réutilisables	PLAST UP	12 960 €
20039A	Fourniture et livraison EPI - LOT A - vêtements	DESCOURS ET CABAUD PACA	8 432 €
180142	Location mini bennes compact - 3,5T SSA CHAUF Longue et courte durée - SANS MTT Mini Maxi	EXPERT LOCATION SERVICES	7 772 €
300159	Voiries Travaux entretien prépa et divers	GPT SADE/EUROP/EIFFAGE/ID VE	6 317 €
19046A	Acquisition SYST Géoloc aide conduite et gestion de la collecte	SIMPLICITI	5 705 €
201717	Location longue durée BOM 26T avec Grue sans chauffeur	FAUN ENVIRONNEMENT	5 495 €
300002	Réalisation programme prévention GPT	ELIANTE INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT	4 560 €
200006B	LOT B : Sensitibisation à la prévention au tri sélectif en collèges/lycées	MEDITERRANEE 2000	3 060 €
3000028	Voiries Travaux entretien Prepa et divers	GPT SADE/EUROP/EIFFAGE/ID VE	2 191€

N° MARCHÉ	LIBELLÉ MARCHÉ	TIERS	TOTAL
3000031	Fourniture électricité	ENGIE VIRTS DGC REGION IDF ACCIS F	1 757 €
3000093	Prestations radiofréquence	POLY COM	1 631 €
19046C	Acquisition Syst Géoloc aide conduite	STYX	1 114 €
18045A	LOT 1 - Fournitures et matériel de bureau classiques, hors papier	NOUVELLE LIBRAIRIE CHARLEMAG	964 €
S8U03F	Fournitures et acheminement d'électricité et services associés	TOTAL DIRECT ENERGIE	331 €
G19554	Travaux électricité bâtiment C.A.C.PL	AZUREENE MOUGINOISE BATIMENT	175 €
01036B	Fourniture matériel électrique hors éclairage	SONEPAR MEDITERRANEE	64 €
300087	Fourniture matériel électrique hors éclairage	SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION	58 €
TOTAL			6 643 765 €

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR L'EXERCICE 2022

À titre d'information, la liste des investissements (acquisitions et travaux hors subvention d'équipement) réalisés en 2022 par la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins, dans le domaine des déchets est retracée ci-dessous :



TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN 2022 :
2 742 909 €

en 2021 :
2 024 518 €

en 2020 :
1 444 900 €

en 2019 :
1 820 109 €

en 2018 :
2 086 023 €

LE FINANCEMENT EXTERIEUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

La Communauté d'agglomération a perçu des subventions de partenaires extérieurs pour financer ses grands projets

OPERATION	MONTANT PERCU EN 2021	TYPE DE VERSEMENT	MONTANT MAX DU FINANCEMENT
Contrat de partenariat encadrant le projet ami portant sur la mise en places de cuves enterrées à compactions, une 1ère en France	12 425 €	Accompte	42 000 €
Appel à projet optimisation de la collecte	10 048 €	Accompte	50 238 €
Initiatives innovantes : acquisition des conteneurs à compaction	30 000 €	Solde	30 000€
Développement de nouveaux usages numériques pour une gestion intelligente des déchets	15 850 €	Avance	317 000€
Réalisation d'une zone d'accueil des déchets «Wall-E» sur le complexe de la Bastide Rouge	13 643 €	Avance	272 852 €
Contrat de ville des Pays de Lérins au profit du quartier Ranguin-Frayère pour la création de conteneurs enterrés	30 511 €	Rbsmt intégral de l'opération	30 511€

PARTENAIRES



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



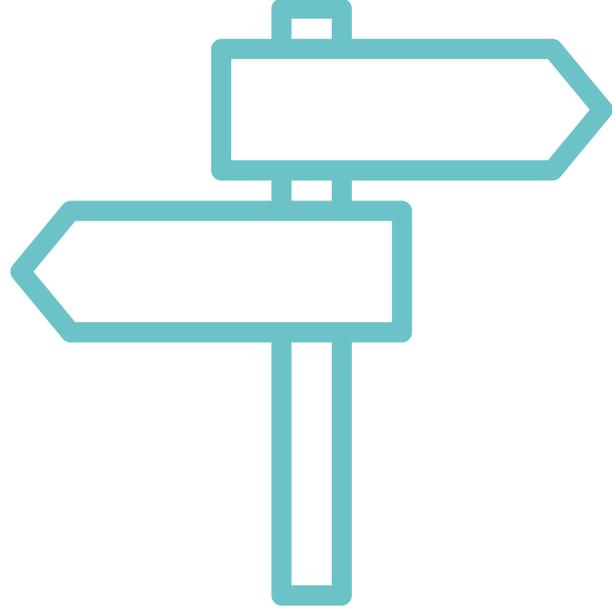
Retraitement extra comptable motrice des coûts, reprise subventions année n-1 donc 2021 pour année 2022

Les prestations sous-traitées à des prestataires privés dans le cadre des marchés publics relatifs à la collecte sont :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Location longue durée d'une BOM à compaction de 26T avec lève conteneur munie d'une grue sans chauffeur	FAUN ENVIRONNEMENT	23/08/2017
Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés	SEA	01/09/2017
Collecte en apport volontaire du verre et des recyclables	SEA	01/09/2017
Location longue et courte durée de bennes compactrices de 8 à 22m3 sans chauffeur	SUD LOCATION VOIRIE	07/09/2018
Location longue et courte durée de mini-bennes avec compacteur de moins de 3.5T sans chauffeur	SUD LOCATION VOIRIE	07/09/2018
Location longue et courte durée d'un camion grappin pour la collecte des encombrants sans chauffeur	SUD LOCATION VOIRIE	07/09/2018
Fourniture, maintenance et lavage de colonnes enterrées	CONTENUR	28/09/2018
Location et entretien de vêtements de travail et EPI pour agents de la C.A.C.P.L	ELIS	16/01/2019
Evaluation des performances et optimisation de la collecte des déchets sur le territoire de la C.A.C.P.L	INDIGO/ECOBX	17/01/2019
Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des OM et du TRI	TOUSSAC	04/02/2019
Fourniture de sac réutilisables pour la collecte sélective de la C.A.C.P.L	PLAST UP	04/02/2019
Livraison et installation de cuves semi-enterrées et fournitures de leurs pièces détachées	CONTENUR	15/03/2019
Approvisionnement en carburants de vuces établies sur le continent	EURODIS	04/07/2019
Livraison/installation de colonnes enterrées à compaction sur C.A.C.P.L et leurs pièces détachées	VCONSYST	10/05/2019
Collecte porte-à-porte du verre produits par les commerçants, hôgels, restaurateurs et les écoles de la C.A.C.P.L	SEA	23/05/2019
Transport par eau de matériels sur l'île Saint-Honorat	Ce Maritime Lérins St Honorat / PLANARIA	11/06/2019
Fourniture et livraison de matériel de protection individuelle	HABI PRO	17/10/2019
Fourniture et livraison de gants de protection de travail	DESCOURS & CABAUD	24/12/2019

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Collecte des déchets dangereux des ménages et petits encombrants sur les places publiques C.A.C.P.L	SEA	14/01/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en école primaires	MED 2000	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif au grand public (manifestations, expositions, visites)	APIS MELLIFERA	21/07/2020
Actions de sensibilisation à la prévention et au tri sélectif en collèges et lycées	MED 2000	01/08/2020
Logiciel de gestion des mobiliers et contenants de pré-collecte et de redevance spéciale	STYX	07/08/2020
Système de géolocalisation et d'aide à l'exploitation	SIMPLICITI	10/08/2020
Mise à disposition d'une aire de lavage pour les véhicules dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés	SEA	15/10/2020
Fourniture de colonnes aériennes et leurs pièces détachées	UTPM Environnement	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes mobiles et leurs pièces détachées	UTPM Environnement	17/11/2020
Maintenance des colonnes aériennes présentes sur le territoire de la C.A.C.P.L	SULO France	17/11/2020
Fourniture de colonnes aériennes mobiles et leurs pièces détachées	COMPOECO	18/11/2020
Prestations/gestion flotte pour véhicules industriels, engins industriels et équipements	FATEC	14/12/2020
Prestation d'enlèvement, transport et vidage de compacteur à déchets aériens au moyen de camion ampliroll sur le territoire de la C.A.C.P.L	SEA	15/12/2020
Fourniture/distribution/maintenance des bacs roulants pour collecter les déchets ménagers et assimilés CACPL	CONTENUR	18/12/2020
Fourniture/livraison/installation de comateurs à déchets aériens	CARROSERIE VINCENT ET FILS SAS	08/01/2021
Fourniture de sacs réutilisables pour la collecte sélective du verre	PLAST UP	23/01/2021
Fourniture/livraison de vêtements de travail et EPI pour les agents de la C.A.C.P.L	DESCOURS & CABAUD	07/05/2021
Fourniture/livraison de vêtements de travail et EPI pour les agents de la C.A.C.P.L	SERICONCEPT	07/05/2021
Collecte des déchets ménagers et assimilés sur la commune de Théoule-sur-Mer	SEA	30/09/2021

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE	DATE DE NOTIFICATION
Lavage des colonnes aériennes et enterrées en PAV	VALEOR	06/01/2022
Programme locaux du PLPDMA pour le groupement de commandes composées de la C.A.C.P.L, la C.A.P.G, la C.A.S.A, la communauté de communes Alpes d'Azur et des syndicats de taitements SMED et UNIVALOM	ELIANTE INGENIERIE & ENV./ CONSILIOM/UP TO TRI	27/01/2022
Fourniture/livraison/pose de systèmes élévateurs enterrées et leur pièces détachées	ECOLLECT	17/06/2022
Etude préalable d'un dispositif de tri à la source des biodéchets : collecte séparées suivi d'une expérimentation	VERDICITE/ LES ALCHEMISTES	28/03/2022
Fourniture/livraison de pièces détachées pour les conteneurs enterrés CONTENUR sur la C.A.C.P.L	CONTENUR	22/12/2022
Fourniture/installation de diffuseurs olfactifs pour les mobiliers de collecte enterrés sur la C.A.C.P.L	SENSORYS	24/12/2022



—

ET DEMAIN ?

POURSUITE DE L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE

L'Agglomération Cannes Lérins a entrepris l'optimisation du service de la collecte depuis le 3 octobre 2022 sur les communes de Cannes, Le Cannet et Mougins dans le but de renforcer la performance du service rendu aux usagers, tout en veillant à la maîtrise des coûts et à la défense du contribuable. Un accompagnement et un ajustement de ces nouvelles tournées seront poursuivis en 2023.

VALORISATION DES BIODÉCHETS

La stratégie de déploiement de la collecte des déchets alimentaires sera finalisée et 2023 sera consacré à la mise en oeuvre des opérations de communication et d'une phase expérimentale de collecte et valorisation des biodéchets sur chacune des communes.

AMÉLIORATION DU TRI

Nouveau service pour les administrés avec Jedonnemonelectromenager.com !

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins va lancer sur son territoire, courant 2023, une collecte à domicile de gros électroménagers en partenariat avec Ecosystem.

Il ne sera plus nécessaire de sortir les appareils sur le trottoir, Ecosystem viendra les collecter au sein de votre domicile, gratuitement sur rendez-vous. Cette collecte à domicile concernera les 12 produits suivant : réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, four, micro-ondes, cuisinière, congélateur, sèche-linge, plaque de cuisson, hotte aspirante, réfrigérateur américain, cave à vin. Qu'ils soient fonctionnels, à réparer ou à recycler, Ecosystem reprendra les équipements sans que les administrés aient à se déplacer.

En plus d'un service pratique et de proximité, ce sera également un geste en faveur de l'environnement puisque 40% des appareils seront réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire, partenaire d'Ecosystem ou à défaut seront recyclés dans le strict respect des normes environnementales.



CANNES
PAYS DE
LÉRINS